



CAN FÉMININE 2024
LES VERTES
DANS UN GROUPE
DIFFICILE

P.12



KYLIAN MBAPPÉ OPPOSÉ AU PSG
LE CLUB OBLIGÉ DE
LUI VERSER UNE
SOMME ÉNORME ?

P.13

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 // N°953 // PRIX 20 DA

UN MODÈLE DU MADE IN ALGERIA

LES DATTES
ALGÉRIENNES
APPRÉCIÉES DANS
90 PAYS

P.7



BOURSE

LANCEMENT DU
PORTAIL
ÉLECTRONIQUE ET
DU GUICHET UNIQUE

P.6



ELLE LANCE UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE PIPES

ALFA-PIPE, UN
LEADER NATIONAL

P.2



AUTOROUTE EST-OUEST

LE PÉAGE N'EST PAS
À L'ORDRE DU JOUR

P.5



MANDATS D'ARRÊT CONTRE NETANYAHU ET GALLANT

«UNE AVANCÉE HISTORIQUE POUR LA JUSTICE»

Les mandats d'arrêt émis le 21 novembre 2024 représentent une avancée historique pour la justice internationale et doivent marquer le début de la fin de l'impunité persistante et généralisée qui est au cœur de la crise des droits humains dans le territoire palestinien occupé.

Lire en page 3



OUVERTEMENT RÉVISIONNISTE, IL NE SE DÉPARTIT PAS DE SON PENCHANT PATHOLOGIQUE

BOUALEM SANSAL, UN PANTIN DÉSARTICULÉ

Sansal qui existe grâce au soutien et à l'encouragement de l'extrême droite, n'est qu'un pantin qui s'agit de tous côtés pour représenter les intérêts de ce lobby en mal de repères et de reconnaissances. Cet intellectuel d'extrême droite, nourri d'une haine véhémente, a suscité une vague d'indignation parmi ses partisans, parmi lesquels Eric Zemmour, Marine Le Pen et d'autres figures influentes.

P.3

ELLE LANCE UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE PIPES

Alfa-pipe, un leader national

Cette unité vient renforcer l'outil de production d'Alfa-pipe pour accompagner les différents projets stratégiques qui seront lancés par les pouvoirs publics à partir de 2025, notamment dans le transport des hydrocarbures ainsi que les transferts d'eau dans le sud du pays et l'eau de dessalement pour les différentes localités au nord du pays..

La nouvelle unité de production de pipes de Bethioua (Oran), affiliée à l'entreprise Alfa-pipe, sera mise en service avant la fin de l'année en cours, selon le PDG Arezki Tighilt. Il s'agit d'une unité, qui a connu une opération de réhabilitation et de rénovation d'envergure. Elle est enfin prête pour redémarrer la chaîne de production, a déclaré à l'APS, M. Tighilt, en marge des journées "Portes Ouvertes" organisées depuis jeudi par Alfa-pipe au sein de son unité de Ghardaïa. Cette unité vient renforcer l'outil de production d'Alfa-pipe pour accompagner les différents projets stratégiques qui seront lancés par les pouvoirs publics à partir de 2025, notamment dans le transport des hydrocarbures ainsi que les transferts d'eau dans le sud du pays et l'eau de dessalement pour les différentes localités au nord du pays, selon M. Tighilt. Cette nouvelle unité sera un atout majeur pour accompagner l'essor de la région de l'ouest du pays et répondre aux besoins croissants des différents secteurs en matière d'eau et son entrée en production renforcera le positionnement d'Alfa-pipe en tant que leader national dans l'industrie du pipe et permettra également de redéployer son personnel technique qualifié et de créer de nouveaux postes de travail, a-t-il souligné. L'unité en question fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie « Imétal », a-t-on fait savoir. S'agissant des « Portes ouvertes », le premier



responsable d'Alfa-pipe a indiqué que l'entreprise qu'il représente fabrique des pipes destinées au transport des eaux, du gaz et du pétrole, et ce au niveau des unités d'Annaba, Ghardaïa et prochainement Bethioua, et s'attèle à promouvoir ses offres d'une production « Made in Algeria », certifiée et conforme aux normes internationales. Alfa-pipe possède deux laboratoires (essais mécaniques et analyses physicochimiques) pour les matériaux utilisés dans l'industrie, les hydrocarbures et l'hydraulique, de grande fiabilité, a-t-il ajouté. « Nos deux laboratoires sont au service de l'Université et des entreprises de la région de Ghardaïa, devenue un pôle

industriel important », a soutenu M. Tighilt, affirmant être « fiers de contribuer au dévelop-

pement d'une industrie algérienne forte et durable avec nos trois unités appelés à répondre

aux besoins croissants des différents secteurs ».

Avec APS

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARTISANAT DE MAURITANIE

L'Algérie y prend part

L'Algérie participe en Mauritanie à la deuxième édition des journées nationales de l'artisanat organisée sous le slogan : « Réinventons l'artisanat au profit des générations futures ». Un événement inauguré, vendredi soir, par le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, qui a entamé la visite des différents pavillons par le stand de l'Algérie, selon un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel. Occasion pour le directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Kamel Eddine Bouam, de présenter un exposé sur la participation algérienne à cette manifestation, mettant en exergue la diversité des

produits exposés, dont le cuivre, les bijoux traditionnels, le cuir, les huiles naturelles, les tapis traditionnels et les produits locaux de dérivés de la datte. Autant de produits reflétant la richesse du patrimoine traditionnel algérien. L'ouverture de l'exposition a été rehaussée par la présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Mohamed Ben Attou, qui a souhaité la bienvenue à la délégation algérienne et l'a assuré du soutien et de l'assistance de la représentation diplomatique. Il est utile de rappeler que l'artisanat constitue un tissu économique important et diversifié qui a contribué à la fourniture de biens et de services, à la création de richesses et d'emplois. R.N.

L'OPEP ET LA RUSSIE SE RÉUNISSENT

Les producteurs œuvrent à la stabilité du marché

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques pour favoriser la croissance économique a été soulignée vendredi à Moscou, lors de la neuvième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie, a indiqué l'OPEP dans un communiqué conjoint, publié sur le site web de l'Organisation. Coprésidée par le vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Alexander Novak et le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, cette réunion a porté sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et de l'énergie, ainsi que sur les résultats des récentes négociations sur le changement climatique lors de la COP29, tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre courant, précise le communiqué. Aussi, diverses autres questions liées aux secteurs pétrolier et énergétique, telles que la sécurité énergétique, le risque de sous-investissement et l'importance de la stabilité du marché pour favoriser la croissance économique mondiale, ont été abordées. La réunion a également examiné les perspectives à court, moyen et long terme des marchés de l'énergie", a ajouté le communiqué soulignant "la coopération précieuse et continue entre l'OPEP et la Fédération de Russie au niveau technique et de la



recherche". Dans ce contexte, la réunion a noté "le résultat positif de la Cinquième réunion technique du dialogue énergétique OPEP-Russie, qui s'est tenue par vidéoconférence, le 15 novembre 2024". "Cette collaboration reflète un engagement pour relever les défis du secteur énergétique et renforcer la stabilité des marchés", est-il souligné.

La même source a indiqué que la réunion constituait "une étape importante dans le dialogue sur l'énergie et souligne l'importance stratégique de la coopération entre l'OPEP et la Fédération de Russie, notamment à travers les

cadres de la "Déclaration de coopération" et de la "Charte de coopération", lit-on sur le site de l'OPEP.

A l'occasion, M. Alexandre Novak a déclaré que "la Russie continuera d'être un acteur clé sur le marché pétrolier, assurant son statut de fournisseur fiable" relevant que "les pays membres de l'OPEP+ sont en contact constant, surveillent la situation du marché et sont prêts à répondre de manière flexible et rapide à tout changement des conditions du marché".

Il a ajouté que "le mécanisme actuel de mise en œuvre de l'accord OPEP+ est

l'outil le plus efficace pour maximiser l'efficacité de la production pétrolière et les revenus de l'Etat". De son côté, M. Al Ghais a souligné le partenariat important entre la Fédération de Russie et l'OPEP à tous les niveaux se félicitant du rôle de leadership de la Fédération de Russie dans le cadre de la Déclaration de coopération, en tant que co-président des réunions ministérielles des Etats membres de l'OPEP et non-OPEP ainsi que des réunions du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et non Opep (JMMC). Le Secrétaire général de l'OPEP a également mis en avant le dialogue OPEP-Russie sur l'énergie le présentant comme "une plateforme dynamique qui facilite les discussions, le partage des connaissances et l'échange de points de vue entre les deux parties".

Le Dialogue OPEP-Russie sur l'énergie est l'un des dialogues clés co-animés par l'Organisation avec de nombreux pays producteurs et consommateurs, ainsi que des institutions internationales, afin d'obtenir des perspectives, d'explorer les tendances émergentes et d'examiner les enjeux de l'industrie. Il a été convenu que la prochaine réunion de haut niveau du dialogue

OPEP-Russie sur l'énergie se tiendra au cours de 2025 à Vienne, en Autriche, conclut le communiqué.

OUVERTEMENT RÉVISIONNISTE, IL NE SE DÉPARTIT PAS DE SON PENCHANT PATHOLOGIQUE

Boualem Sansal, un pantin désarticulé

Cet intellectuel d'extrême droite, avoué d'une haine véhémente, a suscité une vague d'indignation parmi ses partisans, parmi lesquels Eric Zemmour, Marine Le Pen et d'autres figures influentes.

Aïda Mouni

Le lobby anti-algérien, toujours prêt à dégainer en premier, toujours prompt à remettre en question la souveraineté de l'Algérie, s'est retrouvé sous les projecteurs suite à l'arrestation de l'écrivain controversé et négationniste Boualem Sansal. Sansal qui existe grâce au soutien et à l'encouragement de l'extrême droite, n'est qu'un pantin qui s'agit de tous côtés pour représenter les intérêts de ce lobby en mal de repères et de reconnaissances. Cet intellectuel d'extrême droite, nourri d'une haine véhémente, a suscité une vague d'indignation parmi ses partisans, parmi lesquels Eric Zemmour, Marine Le Pen et d'autres figures influentes. Cependant, ce lobby a récemment fait face à des revers. Kamel Daoud, écrivain fraîchement naturalisé français, a été critiqué pour avoir exploité les souffrances d'une victime du terrorisme algérien pour des distinctions littéraires. De plus, leur allié Benjamin Netanyahu a été visé par un mandat d'arrêt international. Et Boualem Sansal lui-même, un écrivain de Gallimard, a été arrêté pour ses propos révisionnistes. Il est fascinant

de constater comment certains intellectuels se revendiquant humanistes défendent des propos révisionnistes sur l'histoire de l'Algérie. Ironiquement, ces individus résident souvent dans des pays où le révisionnisme historique est strictement condamné par la loi, tels que la France, l'Allemagne ou la Suisse. Pourtant, lorsqu'il s'agit de l'Algérie qui lutte contre ce même révisionnisme, ces intellectuels crient à la répression. Il semble que le titre d'intellectuel ne justifie en aucun cas le droit de manipuler l'histoire et l'intégrité d'un pays.

Être intellectuel ne donne pas le droit de falsifier l'histoire selon ses propres convictions. Ce qui est répréhensible chez soi devrait également l'être ailleurs. La France, confrontée à ses propres contradictions, continue de susciter des questionnements. Alors que Macron exprime sa « préoccupation » face à l'arrestation de Sansal, des questions sur l'intégrité littéraire de l'écrivain ont été soulevées. Eric Zemmour, naturalisé français par décret, demande la libération immédiate de son «ami», tout en s'interrogeant sur une éventuelle arrestation de Netanyahu s'il se rendait en France. Dans ce jeu complexe de



relations politiques et d'enjeux culturels, la France devrait faire preuve de cohérence. Alors qu'elle condamne le révisionnisme anti-juif avec la «Loi Gaysot», elle devrait également condamner les propos de Sansal remettant en question l'existence de la nation algérienne. Il est

crucial de reconnaître que chaque accusation portée contre l'Algérie par ce lobby doit être examinée avec rigueur, afin de ne pas tomber dans des pièges politico-médiatiques. En somme, la situation actuelle met en lumière les tensions et les contradictions présentes au

sein des relations franco-algériennes. Il est essentiel de rester vigilant face aux discours et aux actions visant à déstabiliser la souveraineté et l'intégrité de l'Algérie, tout en s'efforçant de maintenir un dialogue constructif et respectueux entre les deux nations.

A.M.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE NETANYAHU ET GALLANT

«Une avancée historique pour la justice»

Les mandats d'arrêt émis par la CPI contre 2 responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Ghaza représentent «une avancée historique», soutient Amnesty International. «Les mandats d'arrêt émis le 21 novembre 2024 représentent une avancée historique pour la justice et doivent marquer le début de la fin de l'impunité persistante et généralisée qui est au cœur de la crise des droits humains (...) dans le territoire palestinien occupé», a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

«NETANYAHU EST MAINTENANT OFFICIELLEMENT UN HOMME RECHERCHÉ»

Selon cette ONG, «la CPI (Cour pénale internationale) apporte enfin un véritable espoir de justice aux innombrables victimes de crimes de droit international» et «rétablit une certaine confiance dans la valeur universelle des instruments juridiques internationaux et de la justice internationale». Rappelant que «tout Etat de la planète a l'obligation de traduire en justice les personnes soupçonnées de telles «violations graves», indépendamment de la nationalité de l'auteur ou de la victime», l'organisation a souligné que le «chef du gouvernement» d'occupation sioniste, le dénommé «Benjamin Netanyahu, est maintenant officiellement un homme recherché».

«VIOLATIONS GRAVES DES CONVENTIONS DE GENÈVE»

Après son inculpation, ainsi que celle de l'ancien «ministre» de la Défense sioniste Yoav Gallant, «les Etats membres de la CPI et la communauté internationale dans son ensemble doivent tout mettre en œuvre pour que ces individus comparaissent

devant les juges indépendants et impartiaux de la CPI», a plaidé cette ONG.

«Il ne saurait y avoir de refuge pour les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité», a-t-elle ajouté. Amnesty International a affirmé que les mandats d'arrêt émis par la CPI contre les deux responsables sionistes «contiennent sans équivoque des accusations de crimes de guerre constituant des violations graves des Conventions de Genève».

Demander des comptes à ces deux personnes «pour leur longue liste de crimes est une étape cruciale pour mettre un terme aux violations persistantes des droits» dans le territoire palestinien occupé, a soutenu l'ONG pour qui cela pourrait même «aider à remédier aux spoliations et à l'oppression dont continuent d'être victimes les Palestiniens et Palestiniennes sous l'occupation illégale et le régime d'apartheid» sioniste.

UNE DÉCISION «SANS PRÉCÉDENT»

De son côté, le professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Olivier Corten, a salué le «courage» de la Cour qui «a osé franchir ce pas» malgré les «pressions très fortes» exercées sur ses membres. «La décision est quand même sans précédent dans la mesure où jusqu'ici, la Cour pénale internationale n'avait délivré des mandats d'arrêt que contre des personnes qui n'étaient pas des personnes liées à des Etats occidentaux ou alliés à des Etats occidentaux, ce qui avait suscité des critiques très fortes contre la Cour. Pas du côté des Etats-Unis, évidemment, mais du côté plutôt du Sud global, plus généralement aussi de la part de beaucoup de juristes qui estimaient qu'à un certain moment, plus de 20 ans après le début de ses activités, il serait temps que la Cour montre son indépendance», a-

t-il déclaré sur la chaîne «La Première» de la RTBF. C'est ce qu'elle a fait, a-t-il poursuivi, «pour la première fois de manière, il faut le dire, assez courageuse puisqu'elle a émis ses mandats d'arrêt, confirmant la demande qui avait été faite par le procureur il y a maintenant à peu près six mois, alors qu'elle était l'objet de pressions».

GUERRE SECRÈTE DE L'ENTITÉ SIONISTE CONTRE LA CPI

Olivier Corten a rappelé, dans ce contexte, que les médias, The Guardian notamment, avaient démontré que «des pressions très fortes, y compris personnelles, contre les membres de la Cour, avaient été exercées pour qu'elle n'ose pas franchir ce pas». En effet, une enquête accablante publiée, en mai, par ce quotidien britannique a révélé au grand jour la guerre secrète menée par l'entité sioniste contre la CPI, et ses sombres méthodes allant de l'espionnage au piratage informatique et à l'intimidation pour tenter de «faire

détailler l'enquête» sur les crimes de guerre perpétrés en Palestine occupée.

«C'est un allié des Etats-Unis qui est visé» Selon Olivier Corten, pendant des années, uniquement des Africains étaient sur le banc des accusés. Mais «(...) aujourd'hui, c'est un allié, en tout cas des Etats-Unis, qui est visé», a-t-il souligné. Il a estimé que la Cour «s'extrait des pressions politiques» et «parvient à agir contre toutes les personnes accusées de crimes graves, quelles que soient leurs origines». Rejetant les accusations des responsables sionistes qui ont qualifié la décision de la CPI d' «antisémite», ce professeur de droit international a assuré que «ces personnes sont poursuivies non pas parce qu'elles sont juives, mais parce qu'il y a, comme le dit la Cour, des motifs raisonnables de croire que ces personnes ont commis des crimes». «C'est en tant que criminels qu'ils sont poursuivis, peu importe leur origine», a-t-il conclu.

Y.B

DÉCÈS DE MOHAMED SMAÏN

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, hier, ses condoléances suite au décès du journaliste Mohamed Smaïn, à l'âge de 72 ans. «Le ministre de la Communication, Monsieur Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse ce matin, le décès du grand journaliste Mohamed Smaïn, aux soins intensifs à Oran, à l'âge de 72 ans», lit-on dans le message de condoléances. «Le défunt fut l'une des premières plumes ayant rejoint le journal "El Djoumhouria" à la fin des années 1980, contribuant activement au développement du journal et à l'enrichissement du paysage médiatique en Algérie», a-t-il ajouté. En cette pénible épreuve, «le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille de la presse et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+», conclut le message.

MANDATS D'ARRÊTS DE LA CPI CONTRE BENJAMIN NETANYAHOU ET YOAV GALLANT

Historique !

Du côté du Premier ministre israélien, c'est la consternation hypocrite! Même si ses crimes et ses violations au droit humanitaire international sont aussi visibles que le S sur la poitrine de Superman, il continue à se poser en « combattant de la liberté ».

Boualem B.

La première chambre préliminaire de la Cour pénale internationale a émis jeudi dernier à l'unanimité des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Cette décision qui fera date, si elle a suscité des réactions multiples en Occident, est par contre peu commentée dans les pays arabes où l'on accorde apparemment plus d'importance aux « mahradjanates » qu'au sort des Palestiniens. Si les États-Unis, principal allié d'Israël, et d'autres pays à l'exemple de la Hongrie et de l'Argentine ont réagi rapidement en qualifiant cette décision de « scandaleuse », qu'ils ont rejeté globalement et dans le détail, dans les pays du monde arabe et musulman qui devraient au moins saluer ces mandats d'arrêts inédits contre les deux responsables israéliens, c'est motus et bouche cousue ! Hormis une poignée de pays qui ont salué cette décision et ont appelé à son exécution immédiate, pour les autres, c'est presque un non-événement.

Et pourtant, la décision de la CPI marque un tournant, même s'il est pour l'instant symbolique, dans la justice internationale. Qui aurait cru qu'une organisation créée à l'origine, selon les aveux même de responsables occidentaux, pour juger des individus et des chefs d'État issus du Sud Global ou de



l'URSS, ose s'en prendre à une entité protégée par les Occidentaux ? Et pourtant, malgré les pressions, pire encore, les menaces, la CPI et son procureur Karim Khan ont décidé de ne pas se plier aux diktats occidentaux et de faire triompher la justice.

La décision de la CPI contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant est courageuse et historique et elle mérite plus de réactions et de soutiens dans les pays arabes et musulmans. Du côté du Premier ministre israélien, c'est la consternation hypocrite! Même si ses crimes et ses violations au droit humanitaire international sont aussi visibles que le S sur la poitrine de Superman, il continue à se

poser en « combattant de la liberté ». Pour lui, les colonisés palestiniens qui luttent pour libérer leur pays sont des terroristes ! Son pays occupe indûment le territoire palestinien, mais il qualifie sans rougir ces crimes contre l'humanité de lutte contre le terrorisme ! Et gare à celui qui n'épouse pas ses élucubrations belliqueuses ! Sa réaction à la décision de la CPI montre, comme l'ont déjà souligné des journaux israéliens, qu'il est complètement déconnecté de la réalité. Alors que les crimes de son armée sont largement documentés, il crie à l'antisémitisme, s'estime victime d'un nouveau « procès Dreyfus », traite la CPI de tous les noms et s'arroge le droit de continuer

à tuer et à détruire là où il le juge nécessaire ! Un criminel de guerre et fier de l'être ! Les chefs d'accusation retenus contre Netanyahu et son ex-ministre de la Défense sont fondés et justifiés. Le massacre de civils, d'enfants et de femmes, la destruction d'infrastructures civiles, la privation de la population de gaz, de nourriture, d'eau, d'électricité, de carburant et de fournitures médicales sont des crimes contre l'humanité et les agitations des pays occidentaux n'y changeront rien à ces vérités. L'entité sioniste a bel et bien utilisé la famine comme méthode de guerre. L'autopsie réalisée sur la dépouille de Yahta Sinwar par des médecins légistes israéliens

n'a-t-elle pas révélé qu'il n'avait pas mangé depuis trois avant son martyre ? Depuis le 08 octobre, sous le fallacieux prétexte de lutter contre le Hamas, l'entité sioniste n'a fait que dans les massacres de civils, d'actes inhumains et de destructions massives. Certes, l'arrestation de Netanyahu n'est pas certaine, outre le fait que les mandats d'arrêt de la CPI n'ont aucun effet dans les pays non-adhérents. Netanyahu évitera à coup sûr de se rendre dans un pays membre de la Cour. Quel que soit le sort qui sera réservé à cette décision, c'est une gifle magistrale pour Israël, et un coup de pied dans l'édifice de l'arrogance occidentale !

B.B

UN EXPERT LE SOULIGNE :

Les mandats d'arrêt sont « contraignants »

L'avocat et expert en droit international, Salah Abdel Ati, a affirmé que les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza sont "contraignants et exécutoires" pour les États parties au Statut de Rome, qui constitue l'acte fondateur de la Cour. Dans une déclaration à l'APS vendredi, M. Abdel Ati, également président de la Commission internationale de soutien au peuple palestinien "HESHD", a précisé que les États non parties au Statut peuvent, sur une base volontaire, coopérer à l'exécution de ces décisions, renforçant ainsi le rôle de la communauté internationale dans la réalisation de la justice et la lutte contre l'impunité. Il a toutefois souligné que des défis politiques et économiques, ainsi que des pressions internationales entravent la mise en œuvre des décisions de la Cour, notamment en raison de l'utilisation par les États-Unis de leur droit de veto pour soutenir l'occupation sioniste. M. Abdel Ati a expliqué que les États parties au Statut de Rome ont une responsabilité juridique et morale lorsqu'un des individus recherchés par la CPI se trouve sur leur territoire. Ils sont alors tenus de l'arrêter et

de le remettre à la Cour, soulignant que le respect de ces obligations reflète leur engagement envers les principes de justice internationale et de droit international humanitaire. L'expert a également évoqué plusieurs options pour renforcer la responsabilité, notamment l'activation du principe de compétence universelle, permettant de juger les auteurs de crimes devant les tribunaux nationaux des États parties, ainsi que la garantie de l'exécution des décisions rendues par la Cour internationale de Justice et la CPI. Il a en outre mentionné la possibilité de recourir à l'Assemblée générale des Nations unies dans le cadre de la résolution "L'union pour le maintien de la paix"

pour contourner le blocage du Conseil de sécurité dû au veto américain, et éventuellement la formation d'un tribunal spécial par décision internationale. Parmi les mécanismes pratiques pour protéger les principes de justice, il a cité l'imposition de sanctions politiques et économiques contre l'entité sioniste, la rupture des relations avec celle-ci et même son expulsion des Nations unies pour la contraindre à se conformer au droit international et aux résolutions concernant la question palestinienne. En conclusion, M. Salah Abdel Ati a insisté sur l'importance d'une volonté internationale forte pour tenir l'occupation et ses soutiens responsables de leurs actes.

Il a appelé à une mobilisation mondiale sérieuse afin d'assurer la justice et de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. Selon lui, la responsabilité n'est pas une option mais une obligation juridique et morale pour la communauté internationale, afin de garantir la restitution des droits et la protection des principes de justice internationale. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza.

Erdogan salue une décision « courageuse »

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé hier que son pays soutenait la décision "courageuse" de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza, appelant à son application "immédiate". "Nous soutenons la décision de la CPI d'émettre des mandats d'arrêt" contre

le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, a déclaré M. Erdogan, cité par des médias. "Nous appelons à la mise en œuvre immédiate de cette décision courageuse", a-t-il ajouté avant de souligner que l'entité sioniste "multiplie ses crimes jour après jour à Gaza" où le peuple palestinien "est confronté à une faim et une

soif sans précédent". Jeudi, la CPI avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre les dénommés Netanyahu et Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza où l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusque-là, au moins 44.176 martyrs et 104.473 blessés, des femmes et des enfants pour la plupart.

Autoroute est-ouest: le péage n'est pas à l'ordre du jour



La cellule d'information et de communication du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a affirmé, mercredi dans un communiqué, que la déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida)

et de Khemis El Khechna (Boumerdès) "n'a aucun rapport avec le lancement de l'opération de péage sur cet axe routier", affirmant que ce type d'opération "n'est pas inclus dans le programme du Gouvernement". La déviation de la circulation s'inscrit dans le cadre des travaux d'entretien périodique de

l'autoroute est-ouest", précise la même source. "Suite à la publication d'un communiqué par la cellule d'information et de communication de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), placée sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, concernant un programme de déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El Khechna (Boumerdès), nous vous informons que cette opération s'inscrit dans le cadre des travaux de maintenance périodique de l'autoroute est-ouest, et n'a aucun rapport avec le lancement d'une quelconque opération de péage sur l'autoroute est-ouest, laquelle n'est pas incluse dans le programme du Gouvernement", lit-on dans le communiqué.

Des représentants de l'initiative nationale « Cheb Fikra » chez Omar Rekache

Le Directeur Général de l'Agence Algérienne de Promotion des Investissements (AAPI), Omar Rekache, a reçu, mercredi 20 novembre 2024, une délégation de l'initiative nationale « Cheb Fikra » (Idée Jeunesse), conduite par son fondateur Anis Ben Tayeb.

La rencontre a été l'occasion de présenter les différents services de l'agence notamment les procédures pour obtenir le foncier industriel pour les jeunes entrepreneurs et propriétaires de petites et moyennes entreprises. D'ailleurs, le Directeur Général a apprécié les efforts déployés par la Caravane Nationale, avec ses jeunes talents, pour promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat, et a



également souligné son plein soutien à celle-ci pour atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs, et dans une démarche significative vers le renforcement des liens avec la diaspora algérienne, Anis Ben Tayeb, le Coordonnateur général de l'initiative nationale « Cheb Fikra »

(Idée Jeunesse), est allé à Francfort le 15 novembre 2024. Aussi, il a fait un passage au siège du Consulat Général d'Algérie à Lyon le 15 octobre dernier, où il s'est entretenu avec le Consul Général autour de projets communs dans les domaines culturel et entrepreneurial.

Allocation de solidarité Ramadhan: ouverture des inscriptions



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité en prévision du mois de Ramadhan prochain et ce à partir du 21 novembre jusqu'au 15 décembre 2024. Le communiqué du ministère précise que "ceux qui souhaitent bénéficier de cette allocation doivent s'inscrire via la section prévue à cet effet sur le site Internet du ministère ou s'adresser aux services de la commune". Le communiqué indique que les personnes inscrites au système d'information et les bénéficiaires de l'allocation de

Solidarité au cours de la saison 2024 ne sont pas concernés par le renouvellement de leurs inscriptions car elles sont inscrites automatiquement. Selon le communiqué, "l'ensemble des inscrits sur l'application actualisée feront l'objet d'enquêtes sociales menées par les services communaux en coordination avec les différentes instances et directions de wilaya". Concernant les bénéficiaires ayant changé de lieu de résidence, ils sont invités à "se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence pour compléter les formalités de radiation et d'inscription".

Société Générale Algérie renforce ses partenariats académiques

La banque Société générale Algérie renforce son soutien au développement des compétences dans le secteur bancaire et financier par la signature d'une convention de partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Management (ENSM). "Nous sommes fiers d'annoncer la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Management (ENSM). Cet accord marque une nouvelle étape de notre engagement en faveur des jeunes talents et témoigne de notre volonté d'investir dans l'avenir de notre pays en soutenant le développement des compétences dans le secteur bancaire et financier", indique Société générale Algérie. Grâce à cette alliance, il est offert aux étudiants de l'ENSM des opportunités d'intégration et d'accompagnement dans le monde professionnel, contribuant ainsi à leur formation et à leur réussite. "Ce partenariat s'ins-



crit dans la continuité de notre engagement auprès de nos écoles partenaires, en mettant en avant l'importance de créer des passerelles solides entre l'éducation et l'entreprise. Ensemble, bâtissons un avenir prometteur pour la nouvelle génération de talents algériens !" ajoute-t-on.

600 aéroports certifiés

À l'occasion de l'événement parallèle à la COP29 organisé conjointement par l'ACI Europe et l'aéroport international Heydar Aliyev1, le secteur aéroportuaire mondial a franchi une nouvelle étape dans son parcours accéléré vers la décarbonisation, selon Air Journal Plus de 600 aéroports à travers le monde sont désormais activement engagés dans la gestion du CO2 dans le cadre de la

norme carbone du secteur, l'Airport Carbon Accreditation. Les délégués participant à la 29e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bakou ont transité par un aéroport accrédité, l'aéroport international Heydar Aliyev étant le premier aéroport de la sous-région à détenir la certification de niveau 2 dans le cadre du programme.

La dynamique de l'action climatique des aéroports continue de s'accroître, tant en termes de nombre d'aéroports accrédités carbone que de niveau d'ambition. À l'échelle mondiale, 18 aéroports détiennent aujourd'hui la certification de niveau 5, en exploitant des installations à zéro émission nette pour les émissions sous leur contrôle tout en poursuivant une décarbonisation complète des émis-

sions en amont et en aval d'ici 2050. L'ajout du niveau 5 au cadre d'accréditation carbone des aéroports annoncé lors de la COP28 à Dubaï l'année dernière a repoussé la barre de la gestion du carbone des aéroports vers de nouveaux sommets, constituant le seul cadre de ce type dirigé par l'industrie pour atteindre la neutralité carbone au niveau mondial dans tous les secteurs.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BOURSE

Lancement du Portail électronique et du Guichet unique

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a lancé, hier, le Portail électronique et le guichet unique du marché financier national, en vue d'améliorer l'environnement de ce même marché. Ce lancement a été fait lors de la 2ème Conférence annuelle du marché financier algérien, ayant pour thème: "Nouveaux horizons pour le financement de l'économie nationale à travers le marché financier". L'évènement a vu la présence de responsables et d'experts internationaux des marchés financiers.

Le président de la Cosob Youcef Bouzenada, a précisé qu'à travers ce Portail électronique, il sera possible aux "personnes souhaitant exercer les métiers de marché, ainsi qu'aux entreprises voulant être cotées en Bourse, de déposer leurs candidatures par voie numérique, ce qui contribuera à faciliter les démarches et à améliorer le niveau de services rendus par la Cosob". Cet outil digital qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat portant sur la transition numérique, "permettra également aux investisseurs d'accéder à toutes les données et informations liées à l'activité des marchés financiers grâce à une coopération future avec la société de gestion de la Bourse des valeurs (Sgbv)", a-t-il expliqué.

Cette rencontre a vu aussi la mise en place officielle du Guichet unique du marché financier regroupant tous les acteurs clés du marché sous une seule et même entité. Il s'agit outre la Cosob et la Sgbv, d'Algérie clearing, Crédit populaire d'Algérie (CPA), Tell market et Invest market, ainsi que la société Grant Thornton en tant qu'évaluateur des compagnies souhai-

tant être cotées en Bourse et qui ont signé une convention en ce sens.

A cette occasion, il a été procédé à l'installation du Conseil scientifique de la COSOB, composé de 12 experts. Cette instance aura pour mission, selon M. Bouzenada, d'assister la Commission dans l'élaboration de la vision stratégique du marché financier algérien, proposer des solutions et des idées innovantes pour améliorer sa performance et sa compétitivité à même de "développer un environnement de marché financier efficace et dynamique".

M. Bouzenada a, d'autre part, relevé que la tenue de cette Conférence d'une journée intervient dans un contexte économique "prometteur pour notre pays, marqué par des indicateurs positifs attestant de la croissance continue de l'économie algérienne, et ce grâce à la politique menée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune".

S'exprimant sur la performance de la Bourse d'Alger, il a souligné que celle-ci "connaît depuis le début de cette année une dynamique significative" marquée par l'introduction de la



première banque, ainsi que par des projets futurs visant l'entrée d'autres institutions financières et grandes entreprises. De son côté, Jalil Tarif, secrétaire général de Union des autorités arabes des valeurs mobilières, a relevé l'évolution remarquable des marchés boursiers aussi bien en Algérie que sur le plan arabe, notamment dans les Sukuks, la diversification des produits, la création des fonds d'investissement et la fin-tech.

Il a affirmé, en ce sens, que la capitalisation des marchés boursiers arabes a totalisé, à fin 2023, 4,6 trillions dollars soit

4,1% de la capitalisation des marchés financiers à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, un accord de coopération a été signé entre la Cosob et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), afin d'orienter les PME adhérentes à la Chambre vers cette fenêtre unique et à "les familiariser avec les mécanismes de financement alternatifs via le marché financier, contribuant ainsi à élargir leur accès aux opportunités de financement disponibles", a-t-on souligné. Dans le même contexte, la Cosob et l'Autorité tunisienne du marché financier

ont signé un avenant à leur convention de coopération en vue d'organiser une session de formation spécialisée au sein des institutions du marché financier tunisien et promouvoir, ainsi, les compétences des intervenants du marché financier national.

A rappeler que la Cosob était restée longtemps presque sans activités, ce qui lui avait valu des critiques de plusieurs experts financiers et enseignants universitaires. Ceux-ci estimaient que «le marché financier était inexistant en Algérie».

L. F.

COP29

L'offre financière des riches refusée par les pays en développement

Les pays en développement ont rejeté une première offre d'engagement financier de la part des pays riches, lors des séances de négociations. Ces négociations entre près de 200 pays se poursuivaient en prolongation, hier samedi à la conférence sur le changement climatique des Nations unies à Bakou (capitale de l'Azerbaïdjan).

Les pays riches, (Union européenne et les Etats-Unis), ont abattu leurs cartes au 12ème et dernier jour officiel de la COP29, vendredi. Ils proposent d'augmenter leur engagement de financements climatiques pour les pays plus pauvres de 100 milliards de dollars. La

somme décidée initialement est de 250 milliards d'ici 2035. Cette somme a été jugée «inacceptable» par les pays du continent africain, notamment, eu égard aux catastrophes qu'ils subissent et à leurs énormes besoins énergétiques. Les petits États insulaires ont dénoncé le «mépris» pour les «peuples vulnérables», rappelant qu'avec l'inflation, l'effort financier réel serait bien insuffisant. Il y a lieu de préciser que, la demande des pays en développement est fixée entre 500 et 1.300 milliards de dollars par an, pour pouvoir sortir des énergies fossiles et s'adapter au réchauffement climatique.

BOURSE D'ALGER

Entrée prochaine de la première startup

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a récemment accordé le visa pour l'ouverture du capital de la première startup, opérant dans le domaine des services, en vue de son entrée à la Bourse d'Alger, a indiqué le président de la commission, Yousef Bouzenada. Il considère cela comme un signe de l'intérêt croissant des acteurs économiques pour le marché financier. Il s'agit de la plateforme de consultations électroniques "Moustachir", qui met en relation des entrepreneurs et des entreprises économiques avec des consultants algériens et étrangers actifs dans divers domaines (droit, exportation et importation, intelligence artificielle... etc). La Cosob a également reçu, récemment, des demandes de plusieurs PME exprimant leur intention d'intégrer la Bourse soulignant. "Les dossiers de ces entreprises, opérant dans le domaine industriel, sont en cours d'étude", selon M. Bouzenada. Dans le même contexte, la société "Tosyali Algérie", spécialisée dans la production de

fer et d'acier, a soumis une demande de visa sur la notice d'information en vue de l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 15 milliards de dinars via la Bourse d'Alger. Evoquant le bilan de la Bourse pour l'année 2024, M. Bouzenada a souligné que la capitalisation boursière du marché financier "a été multipliée", passant de 68 milliards DA en 2023, à 526 milliards DA après l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en mars dernier. Il a précisé que "la valeur échangée des actions de cette banque jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année en cours a dépassé 1,9 milliard DA". Quant à la valeur totale échangée sur la Bourse d'Alger, il a indiqué qu'elle a dépassé 2,1 milliards DA durant ces neuf premiers mois. Le même responsable a estimé que la Bourse a connu en 2024 une "grande dynamique sans précédent", ouvrant ainsi la voie à l'introduction de nouvelles entreprises. Il a également mentionné l'impact positif des facilitations et incitations fiscales mises en place ces dernières années pour encour-

ager les entreprises à ouvrir leur capital par le biais de la Bourse. Par ailleurs, M. Bouzenada a insisté sur le fait que le financement des investissements des entreprises via la Bourse constituait une alternative efficace au financement bancaire, permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction significative des impôts, tout en offrant un indicateur positif de transparence dans leur gestion et leur gouvernance, renforçant ainsi la confiance des investisseurs. Il a également souligné qu'au vu des orientations des autorités publiques visant à diversifier l'économie, les entreprises exportatrices hors hydrocarbures disposent d'une "grande opportunité" d'entrer en Bourse pour obtenir les financements nécessaires, renforçant leur présence sur les marchés internationaux et augmentant leurs chances d'améliorer les facteurs de production. Pour rappel, six entreprises opèrent actuellement sur la Bourse d'Alger: Saïdal, El Aurassi, Alliance Assurances, Biopharm, AOM Invest, ainsi que le CPA.

UN MODÈLE DU MADE IN ALGERIA

Les dattes algériennes appréciées dans 90 pays

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a affirmé, jeudi à Alger, que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont désormais exportées vers plus de 90 pays à travers les continents, se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger.

Ines B

Le SG du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est exprimé lors d'une conférence de presse tenue en marge de l'ouverture du 2e Salon international des dattes, organisé au Palais des expositions sous le slogan : "Nos dattes, authenticité et économie durable", en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et du SG du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El-Hadi Bakir, ainsi que d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatiques accrédités en Algérie. Dans son allocution, rapporte l'APS, M. Bensaâd a précisé que les dattes algériennes ont réussi à "conquérir les marchés de plus de 90 pays à travers les continents, grâce à leur bonne qualité et à leur diversité de plus de 1000 variétés, ajoutant que ces dattes connaissent un fort engouement et une demande croissante à l'étranger". Afin de renforcer ces exportations, le SG du ministère de l'Agriculture a souligné la disposition du secteur à accompagner les agriculteurs engagés dans cette filière, notamment par "la mise à disposition des moyens d'irrigation nécessaires, la gratuité des pal-



miers destinés à être plantés, via les directions des services agricoles ainsi que par un soutien dans la lutte contre les maladies menaçant leurs exploitations". Pour développer cette filière, M. Bensaâd a fait savoir que le ministère a lancé un programme national (2023-2027) visant à élargir les superficies agricoles dédiées aux palmiers-dattiers, s'étendant actuellement sur

174.000 hectares. Ce programme prévoit la plantation d'un (1) million de palmiers de différentes variétés, résistants aux changements climatiques et aux maladies. Le ministère s'emploie également à transformer, produire et valoriser les dattes, qui constituent un levier essentiel de création de richesses et une filière clé dans l'augmentation des exportations hors hydrocar-

bures, selon le même responsable qui a rappelé les efforts du secteur pour labelliser ces produits spécifiques. De son côté, le SG du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El-Hadi Bakir, a affirmé que la qualité des dattes algériennes a connu "un bond qualitatif grâce à la grande volonté des acteurs de cette filière", affirmant par là même "la

détermination du ministère à accompagner les producteurs et exportateurs, notamment dans les indemnisations par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE)". La 2e édition du Salon international des dattes, qui se tient du 21 au 23 novembre en cours, verra la participation de plus de 180 exposants, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière, dont des producteurs, stockeurs, emballeurs, exportateurs, transformateurs, et des artisans locaux, outre des participants issus de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie. Organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette manifestation offrira à l'ensemble des acteurs "un espace commun pour échanger et relever le défi de développer davantage cette filière". Cette manifestation représentera, également, une opportunité pour les exposants de présenter et de commercialiser les dattes et leurs dérivés, d'initier le consommateur aux différents types de dattes dont regorge l'Algérie et de sensibiliser à la nécessité de leur préservation. Le Salon verra la présentation d'exposés et études réalisés par des chercheurs et spécialistes de la filière des dattes.

I.B.

ELLE A TENU UNE RÉUNION AVEC UNIPREST

Naftal favorise le dialogue

Naftal a organisé jeudi, au siège de la Direction Générale, une rencontre débat avec son partenaire l'UNIPREST (Union nationale des investisseurs, propriétaires et exploitants de stations-service) en présence du Président Directeur Général, Monsieur Djamel Cherdoud, du Président de l'UNIPREST, Oussama Meriane, des cadres dirigeants de Naftal, ainsi que les membres du bureau national et les délégués de wilayas de l'UNIPREST. "Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des relations commerciales liant Naftal à l'UNIPREST a été une occasion de passer en revue les préoccupations des deux parties, de recenser les différents obstacles qui entravent le bon fonctionnement des relations commerciales et d'examiner les voies et moyens afin de les hisser à un niveau d'excellence", indique un communiqué de Naftal.

Qualifiant la relation entre NAFTAL et l'UNIPREST d'historique, le Président Directeur Général, Monsieur Djamel CHERDOUD, a indiqué dans son allocution d'ouverture, que cette relation reste exemplaire grâce à la confiance mutuelle dont ont fait preuve constamment les deux parties.

Le premier responsable de l'entreprise a rappelé la qualité hautement appréciée de ces relations, qui ont été rendues possible, grâce notamment à l'esprit de responsabilité qui a toujours animé les deux parties, ainsi qu'au degré élevé de confiance qui a, de tout temps, singulari-

sé les transactions commerciales entre les deux entités qui constitue le secret indéniable de la pérennité de cette alliance exemplaire.

"Dans son discours d'ouverture, le Président et Directeur Général de Naftal, Djamel Cherdoud, a souligné la relation étroite et historique qui dépasse le cadre du partenariat commercial entre Naftal et UNIPREST, et que cette réunion renforcera et développera cette relation d'une part et passera en revue les points qui doivent être améliorés d'autre part", indique le communiqué de Naftal.

Il a également, affirmé sa disponibilité personnelle et celle de l'entreprise Naftal à œuvrer avec l'UNIPREST, dans un cadre concerté, à chaque fois que c'est nécessaire, dans toutes les actions susceptibles de parfaire les relations. De son côté, le Président de l'UNIPREST, Monsieur Oussama MERIANE a affirmé que cette initiative se veut un espace de

débat et de concertation entre deux acteurs d'intérêt économique national indéniable.

Il a également souligné que le sentiment de confiance, le sérieux et l'abnégation de tout un chacun sont derrière la pérennité de cette relation exemplaire.

"À son tour, le président de l'Union nationale des investisseurs, propriétaires et exploitants de stations-service et de carburant, M. Oussama Meriane, a confirmé que Naftal est un partenaire stratégique et un pilier fondamental dans le secteur de la distribution de carburant et que la relation entre les propriétaires de la service privé et les stations-service avec Naftal, est fondée sur la confiance, la transparence et la responsabilité mutuelle", ajoute-t-on.

Cette réunion a été marquée par un débat riche et élargi entre les participants, au cours duquel ils ont abordé les différents problèmes principaux dont

souffre les propriétaires des stations services. Les deux parties ont également examiné un ensemble de solutions proposées visant à améliorer les conditions actuelles et à renforcer la capacité des stations services à fournir un service de qualité aux clients.

"Enfin, un franc débat s'en est suivi afin de passer en revue les préoccupations des deux parties et recenser les différents obstacles qui entravent le bon fonctionnement de la relation entre Naftal et l'UNIPREST", précise Naftal.

Pour rappel, l'Union nationale des investisseurs, propriétaires et exploitants de stations-service et de carburant (UNIPREST) est un syndicat national agréé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale depuis 1993. Il est actif sous la bannière de l'UGTA. Elle comprend 1 800 stations services et 40 bureaux de wilaya.

I. B.

Pétrole : légère hausse des cours

Le baril de Brent pour livraison en janvier gagne 1.27 % à 75,17 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, recule de 1.43 % à 70,77 dollars. Selon Andy Lipow, de Lipow Oil Associates, les tensions entre la Russie et l'OTAN ont alimenté la haus-

se des cours. Cette situation s'est aggravée après que Moscou a annoncé avoir testé un nouveau missile capable de transporter une ogive nucléaire, suite à des frappes ukrainiennes sur le territoire russe à l'aide de missiles fournis par des alliés occidentaux. «Le marché tient compte d'une probabili-

té accrue de perturbation de l'approvisionnement», a noté M. Lipow, selon qui la prime géopolitique a bien «regagné le marché». Toutefois, le marché continue de surveiller «la hausse du dollar» qui «atteint de nouveaux sommets», a expliqué dans une note Phil Flynn, de Price Futures Group. Tout récem-

ment, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a misé sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025. Le monde consommera en moyenne 104,1 millions de barils de pétrole par jour en 2024, contre 102,2 mb/j en 2023, indique le rapport de l'organisation.

OULED DJELLAL

313 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Cette opération qui intervient dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à développer le secteur agricole dans le pays et à assurer un accompagnement des agriculteurs.



Pas moins de 313 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans la wilaya d'Ouled Djellal depuis 2023. Ces raccordements interviennent dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, a indiqué mercredi le directeur par intérim de la distribution de l'électricité et du gaz (DDEG). Depuis le début de 2023, pas moins de 28 opérations ont été réalisées pour raccorder 313 exploitations agricoles à l'électricité, en basse et

moyenne tension, donnant lieu à l'extension du réseau sur 223 km et à l'installation et la mise en service de 127 transformateurs à travers la plupart des communes de la wilaya. Le coût global de ces opérations avoisine les

918 millions de dinars, a précisé Djebbar Mouad. Cette opération, a ajouté le même responsable, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à déve-

lopper le secteur agricole dans le pays et à assurer un accompagnement des agriculteurs. L'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique se poursuit, selon Mourad Djebbar, à travers la wilaya en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), en vue de contribuer à relancer l'activité agricole avec plus d'efficacité et de productivité, tout en impulsant une dynamique de développement du secteur, au regard des potentialités agricoles prometteuses de la wilaya.

Pour rappel, récemment une feuille de route multisectorielle a été élaborée, sur des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications. Cette décision vise à répondre aux besoins liés aux projets de développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud.

EL-MEGHAÏER

Caravane médicale pluridisciplinaire

Une caravane médicale pluridisciplinaire assure des consultations médicales dans les zones enclavées de la commune d'Oum-Tiou, de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre d'une action de solidarité avec la population locale, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Composée de plus d'une vingtaine de médecins spécialistes en chirurgie générale, pédiatrie, oncologie, gynécologie-obstétrique, maladies infectieuses, chirurgie pédiatrique, dermatologie, orthopédie et nutrition, cette caravane devra, en plus des consultations, assurer une opération de vaccination contre les maladies saisonnières au niveau des zones d'El-Bâadj, Saoud et Chahmi. Elle devra se rendre dans les structures de santé implantées dans les régions enclavées, dans le but de rapprocher les prestations de santé des malades, notamment celles faisant défaut dans ces régions, a indiqué le DSP, Ahmed Smati. Cette caravane médicale de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de tutelle visant à rapprocher les prestations médicales spécialisées du citoyen, notamment dans les zones d'ombre, a-t-il souligné. Un programme a été arrêté pour faire bénéficier les populations d'autres zones d'ombre de la wilaya des prestations de cette caravane médicale, a fait savoir la même source.

TAMANRASSET

De nouvelles structures éducatives en cours de réalisation

De nouveaux établissements scolaires sont en cours de réalisation à Tamanrasset ville, susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, ont rapporté jeudi les services de la wilaya. Parmi ces projets figurent la réalisation d'un nouveau lycée au niveau du quartier de Tabarkat, et d'un autre dans la cité de Metnalatlat, en plus de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM), dans les quartiers Adrian, Tabarkat, Moufflon et Soro, a-t-on ajouté. Il s'agit également d'un projet de construction d'un groupement scolaire, dans le cycle primaire, au niveau du quartier Adrian, et d'un projet de réalisation de classes d'extension dans une école primaire au quartier Soro, a-t-on détaillé. Lors de sa visite d'inspection des chantiers de ces projets pédagogiques, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a souligné la nécessité de renforcer les chantiers en main d'œuvre supplémentaire pour accélérer le rythme des travaux, pour réceptionner ces nouvelles structures scolaires dans les délais impartis. Les autorités de la wilaya ont également inspecté le projet de réalisation d'une nouvelle résidence universitaire d'une capacité de 1.000 lits, a-t-on fait savoir.

KHENCHELA

Raccordement au gaz de 175 foyers

Au total, 175 foyers de la commune d'El Mahmal, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel. La mise en service du projet de raccordement au réseau du gaz naturel de 175 foyers de la localité Labaâra, dans la commune El Mahmal a été supervisée par le wali, Salim Harizi, au cours d'une visite de travail effectuée aux deux communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache. Le directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz a

précisé qu'il a été procédé jeudi dans le cadre du programme complémentaire de développement au raccordement de 175 foyers de la localité Labaâra, à la commune d'El Mahmal à l'énergie gazière sur un réseau de plus de 29km. La réalisation du projet a eu lieu en 14 mois pour un budget de 45 millions de dinars, a ajouté le même responsable. Il a également indiqué que d'ici au début de la semaine prochaine, 181 foyers de la localité Safel Metoussa, dans la commune de Metoussa seront raccordés au

réseau du gaz naturel, indiquant que les travaux de réalisation du projet ont été achevés et ne reste que l'installation des compteurs individuels des abonnés. Des bénéficiaires ont exprimé à l'APS leur satisfaction quant à cette opération de raccordement au réseau du gaz naturel qui devra leur éviter la souffrance des déplacements vers les centres des communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache sur de longues distances pour acheter des bonbonnes de gaz butane surtout durant la saison hivernale.

TÉBESSA

Plus de 1,8 million de litres d'huile prévu

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa prévoit la production de plus de 1,8 million de litres d'huile d'olive cette année, a-t-on appris jeudi du chef de service de la production agricole et de l'appui technique auprès de cette direction. La campagne de cueillette et de trituration d'olive lancée depuis début octobre dernier et qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier prochain devra donner lieu à

la production de 1,862 million de litres d'huile d'olive, a indiqué M. Ramzi Bouaziz, précisant que cette filière agricole a connu une évolution notable ces dernières années compte tenu du large engouement des agriculteurs pour la plantation d'oliviers. La surface réservée à cette filière oléicole est estimée à 9.724 hectares avec un total de 1,835 million d'oliviers dont 1.245.246 oliviers productifs, selon la même source. Les ser-

vices du secteur prévoient la cueillette de 118.100 quintaux d'olives (102.000 quintaux destinés à la trituration et 16.100 quintaux pour la consommation d'olive de table), a indiqué la même source.

Depuis le lancement de cette campagne, il a été procédé à la cueillette de 31.180 quintaux, a fait savoir la même source ajoutant que l'opération se poursuit dans de «bonnes» conditions.

MÉDÉA

PLUS DE 860 EXAMENS MÉDICAUX RÉALISÉS POUR DES PATIENTS VENUS DE PLUSIEURS WILAYAS DU SUD

863 examens médicaux spécialisés et 152 opérations chirurgicales ont été réalisés au profit des patients dans les wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, dans le cadre de l'initiative médicale solidaire organisée par l'association « Les secours à venir pour aider les Patients » de la wilaya d'Adrar, ont indiqué jeudi les organisateurs.

Ces examens et chirurgies des maladies des oreilles, du nez et

de la gorge ont été réalisés sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée avec l'aide d'une équipe de médecins et paramédicaux au niveau de l'établissement hospitalier public, Major Sahraoui Mohamed Burgan (150 km au sud d'Adrar), comme l'explique le président de l'association, Toumi Abdel Rahman. Cette initiative a été préparée à l'avance et des dossiers médicaux ont été constitués pour

les bénéficiaires qui ont été accueillis et pris en charge tout au long de leur traitement. Cette initiative de solidarité a été bien accueillie par les patients et leurs familles, notamment dans cette spécialité médicale, compte tenu de la pénurie de médecins spécialistes, qui oblige les patients à se déplacer hors de la région pour se faire soigner ou se rendre dans des cliniques médicales privées.

SEMAINE MONDIALE D'INFORMATION SUR LA RAM

Sensibilisation sur la résistance aux antimicrobiens

La Semaine mondiale d'information sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) est une campagne mondiale visant à promouvoir les meilleures pratiques pour réduire l'émergence et la propagation des infections résistantes aux médicaments. En 2019, selon une étude du magazine «The Lancet», un million de personnes sont décédées dans le monde d'une infection à une bactérie résistante aux antibiotiques. Selon les spécialistes, ce chiffre pourrait doubler d'ici à 2050, ce qui pourrait compliquer, ou même rendre impossibles, de simples interventions chirurgicales et des traitements vitaux.

Célébrée chaque année, du 18 au 24 novembre, la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a lieu du 18 au 24 novembre chaque année. Il s'agit d'une campagne mondiale visant à mieux faire connaître et comprendre la résistance aux antimicrobiens et à promouvoir les meilleures pratiques auprès des parties prenantes de l'approche «Une seule santé» afin de réduire la survenue et la propagation des infections pharmacorésistantes. Le thème de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens de cette année est «Éduquer. Promouvoir. Agir maintenant». Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la résistance aux antimicrobiens survient lorsque des bactéries, des virus, des champignons ou des parasites évoluent au cours du temps et ne répondent plus aux agents antimicrobiens. Du fait de la résistance aux médicaments, les antibiotiques et les autres médicaments antimicrobiens perdent leur efficacité et les infections deviennent plus difficiles, voire impossibles, à traiter, ce qui accroît le risque de propagation des maladies, de formes graves et de décès.

Le thème de la Semaine mondiale 2024 «Éduquer. Promouvoir. Agir maintenant» a été choisi sur la base des commentaires recueillis lors d'un sondage mené en ligne auprès d'acteurs des secteurs de la santé humaine, animale, végétale et environnementale, qui a permis de recueillir près de 200 réponses à l'échelle mondiale.

Il s'agit d'un problème croissant. En effet, en 2019, selon une étude du magazine «The Lancet», un million de personnes sont décédées dans le monde d'une infection à une bactérie résistante aux antibiotiques. Selon les spécialistes, ce chiffre

pourrait doubler d'ici à 2050, ce qui pourrait compliquer, ou même rendre impossibles, de simples interventions chirurgicales et des traitements vitaux. Cette problématique est donc un enjeu de santé publique majeur et une des priorités de l'OMS. La résistance aux antimicrobiens (RAM) est une crise sanitaire et socioéconomique mondiale qui appelle une action urgente. Elle a des répercussions importantes sur la santé humaine et animale, la production alimentaire et l'environnement. Les agents pathogènes résistants aux médicaments constituent une menace pour toutes et tous, partout. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser le public et les parties prenantes. C'est pourquoi, suivant le thème de cette année, la communauté internationale est invitée à éduquer les parties prenantes aux enjeux de la RAM, à plaider pour des engagements audacieux et à prendre des mesures concrètes face à la RAM. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2024 sur la RAM et la quatrième Conférence ministérielle mondiale de haut



niveau sur la RAM, entre autres, seront des occasions à saisir pour prendre des engagements politiques et financiers et ren-

forcer la responsabilisation dans ce domaine. Un leadership politique plus affirmé, des actions de plaidoyer et une plus

grande responsabilisation sont nécessaires à tous les niveaux. Le moment est venu d'agir.

A.B.

MPOX

L'OMS approuve un second vaccin, fabriqué par une société pharmaceutique japonaise

Un nouveau vaccin contre la mpox, fabriqué par la société pharmaceutique japonaise KM Biologics pour un usage d'urgence, a été approuvé, mardi 19 novembre, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le vaccin LC16m8 est le deuxième à obtenir la validation de l'agence onusienne, après celle donnée au MVA-BN en septembre. Cela devrait «faciliter un accès accru et rapide aux vaccins dans les communautés où les flambées épidémiques de mpox se multiplient», estime l'OMS. Une autorisation d'utilisation d'urgence de l'organisation permet à tous les pays d'approuver et d'importer rapidement un vaccin en vue de sa distribution. «L'inscription sur la liste d'urgence de l'OMS du vaccin LC16m8 contre la mpox marque une étape importante dans notre réponse à l'urgence actuelle, en offrant une nouvelle option pour protéger toutes les

populations, y compris les enfants», a déclaré dans un communiqué Yukiko Nakatani, sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments. Le 14 août, l'agence sanitaire des Nations unies a déclaré une nouvelle situation d'urgence internationale concernant la mpox, autrefois appelée variole du singe, dans un contexte d'inquiétude croissante en raison de la multiplication des cas de la souche du bassin du Congo (clade 1b), qui s'est propagée aux pays voisins. Selon l'OMS, cette souche et d'autres souches de la variole ont été signalées dans quatre-vingts pays, dont dix-neuf en Afrique, depuis le début de l'année.

Le gouvernement japonais a annoncé son intention d'offrir 3,05 millions de doses du vaccin LC16m8 à la République démocratique du Congo.

ETUDE

La consommation régulière de noix prolongerait la vie en bonne santé

Riches en nutriments essentiels, les fruits à coque tels que les noisettes, les amandes et autres noix, sont considérés comme des aliments particulièrement bénéfiques pour la santé. Ils se caractérisent par une forte teneur en acides gras insaturés (50 à 75 %), en protéines (10 à 25 %) ainsi qu'en vitamines, antioxydants et fibres.

De nombreuses études ont déjà mis en lumière les bénéfices de la consommation régulière de ces super-aliments, notamment dans la réduction du cholestérol, des maladies cardiovasculaires et du risque d'obésité. Une étude récente menée par des chercheurs australiens vient encore enrichir ce tableau en démontrant les bienfaits des noix sur la santé des seniors — en d'autres termes, sur la durée de vie en bonne santé. Ces dernières années, les noix ont conquis

une place de choix dans le domaine de la nutrition. Une méta-analyse réalisée en 2019, regroupant 19 études, a révélé qu'une consommation quotidienne de 28g de ces fruits oléagineux diminue de 29 % la mortalité due aux maladies cardiovasculaires. Une autre analyse, compilant 33 études, a montré que la consommation de noix réduisait de 10 % le risque de cancer, grâce à leur richesse en oméga-3 et oméga-6. Réputés également pour leurs bienfaits sur le système nerveux central, les fruits à coque n'ont pourtant pas toujours fait l'unanimité quant à leur influence sur les fonctions cognitives. Cependant, une étude a récemment levé le voile sur ces incertitudes. Publiée dans la revue GeroScience, elle indique qu'une consommation régulière de noix a réduit de 12 % le risque de démence chez les

personnes étudiées. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs se sont appuyés sur les données de l'UK Biobank, analysant un échantillon de 50 386 individus âgés de 40 à 70 ans.

UN RISQUE DE DÉMENCE RÉDUIT DE 23 % CHEZ LES CONSOMMATEURS RÉGULIERS DE NOIX

Dans le cadre d'une nouvelle étude, les chercheurs de l'Université Monash ont identifié une lacune dans la compréhension du lien entre la consommation de noix et la survie sans maladie chez les personnes âgées. Sous la houlette de Holly Wild, doctorante et enseignante à l'École de santé publique et de médecine préventive de l'Université, l'équipe a tenté de combler cette lacune. «Les noix offrent une voie durable pour intégrer

des protéines et des nutriments dans notre alimentation», souligne Wild dans un communiqué. «C'est pourquoi leur consommation est préconisée par des experts de renom dans le cadre du rapport de la Commission Eat Lancet pour la santé planétaire». Pour mener à bien leurs recherches, les scientifiques se sont penchés sur les données de l'étude longitudinale ASPREE (ASpirin in Reducing Events in the Elderly). Bien que l'étude ASPREE soit initialement conçue pour examiner les effets de l'aspirine sur la longévité de 19 114 personnes âgées en Australie et aux États-Unis, elle fournit une base de données précieuse pour de nombreuses recherches ultérieures. Les informations recueillies ont notamment servi de fondement à trois études distinctes, dont deux portaient sur la démence.

ETATS-UNIS

Donald Trump nomme le financier milliardaire Scott Bessent au poste de secrétaire au Trésor

Le président élu a également annoncé vendredi la nomination de Russell Thurlow Vought au bureau de direction et du budget, et celle de Lori Chavez-DeRemer au poste de ministre du travail.

Donald Trump a annoncé, vendredi 22 novembre, désigner Scott Bessent, fondateur de la société d'investissement Key Square Group et ardent promoteur d'un contrôle politique de la Réserve fédérale (Fed), au poste de secrétaire au Trésor. Cité parmi les favoris à ce poste, Scott Bessent, qui est un proche de longue date de la famille Trump, va jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre du programme économique du président élu des Etats-Unis mais aussi dans la maîtrise de la dette publique.

«Il m'aidera à lancer un nouvel âge d'or pour les Etats-Unis, en solidifiant notre rôle de première économie mondiale, centre d'innovation et de création d'entreprises, destination des capitaux, tout en s'assurant que le dollar reste, sans conteste, la monnaie de réserve du monde», a déclaré Donald Trump dans un communiqué publié sur son réseau Truth Social.

Diplômé de l'université Yale, il a commencé sa carrière en 1991 au sein de la société d'investissement du milliardaire George Soros (SFM), véritable bête noire des conservateurs, qu'il a quittée une première fois en 2000 afin de lancer son propre fonds d'investissement. Après

un premier échec, il revient chez SFM en 2011 avant d'en démissionner de nouveau pour lancer Key Square Group.

Il jouera un rôle-clé à la tête du département du Trésor, position prestigieuse au sein du gouvernement, avec à la fois un rôle de conseil, de gestion du budget fédéral et de supervision de la politique économique. Scott Bessent devra notamment augmenter et pérenniser les baisses d'impôts réalisées durant le premier mandat de Donald Trump (2017-2021) et qui arriveront à expiration en 2025.

Sa mission sera aussi de gérer la réduction du déficit public, la maîtrise de la dette fédérale - qui atteint 36 000 milliards de dollars -, ainsi que les relations commerciales avec les principaux partenaires des Etats-Unis, dont la Chine. Il exercera également un rôle important dans le contrôle des institutions financières de supervision comme la Fed, à l'égard de laquelle il défend ardemment un rôle accru du pouvoir politique dans le processus de décision. Son nom était en balance depuis le 5 novembre avec celui de Howard Lutnick, finalement désigné secrétaire au commerce mardi et qui disposait de



soutiens dans l'entourage de Donald Trump, notamment celui du milliardaire Elon Musk. Comparant les deux hommes, Elon Musk avait estimé sur son compte X que Scott «Bessent serait un choix de statu quo, alors que Howard Lutnick mettrait vraiment en œuvre le changement» voulu par Donald Trump. Vendredi, Donald Trump a aussi nommé Russell Thurlow Vought comme directeur de l'Office of Management and Budget (bureau de direction et du budget), une agence importante qui aide le président à décider des priorités politiques et leur financement. Il avait déjà exercé à ce poste de 2019 à 2021, lors du premier mandat du président élu. "Russ

(...) réducteur de coûts et déréglementateur agressif, nous aidera à mettre en œuvre notre programme "America First" dans toutes les agences», a écrit Donald Trump sur Truth Social pour annoncer sa nomination. «[Il] sait exactement comment démanteler l'Etat profond et mettre fin au gouvernement malicieux, et il nous aidera à rendre au peuple son autonomie.» Autre nomination de la journée : Lori Chavez-DeRemer, représentante républicaine de l'Oregon, au poste de ministre du travail. «Lori a travaillé sans relâche avec les entreprises et les syndicats pour construire la main-d'œuvre américaine et soutenir les hommes et les femmes qui travaillent dur en

Amérique», a écrit Donald Trump. Dans son communiqué, il promet d'«énormes opportunités pour les travailleurs américains, pour développer la formation et l'apprentissage, pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail, pour créer des emplois dans le secteur manufacturier». Lori Chavez-DeRemer a commencé sa carrière dans la fonction publique en 2002. Elle a été élue maire de Happy Valley (Oregon) en 2010, devenant ainsi la première femme maire latine de la ville. Elle a été élue à la Chambre des représentants en 2022 et a échoué dans sa tentative de réélection au début de novembre.

JAPON

Le gouvernement approuve un plan de relance économique de 136 milliards d'euros

Le gouvernement japonais a approuvé, vendredi 22 novembre, un plan de relance équivalant à 136 milliards d'euros pour doper le pouvoir d'achat des consommateurs face à l'inflation et stimuler une croissance atone, moins d'un mois après un cuisant échec électoral de la coalition au pouvoir. Ce plan de 21 900 milliards de yens (136 milliards d'euros), approuvé par le gou-

vernement du Japon, devra encore passer par le Parlement, où le gouvernement du Premier ministre Shigeru Ishiba ne dispose plus d'une majorité. Le programme comprend des enveloppes d'environ 30 000 yens (186 euros) pour les ménages à faibles revenus, des subventions pour le carburant et l'énergie, des ajustements fiscaux, ainsi qu'une assistance aux petites entre-

prises, selon le gouvernement. «L'objectif est d'arriver à ce que la progression des salaires soit régulièrement supérieure à l'inflation, et d'assurer une transition vers une économie orientée vers la croissance, tirée par les revalorisations salariales et l'investissement», selon un communiqué. Cette mesure doit encourager les jeunes, les étudiants, les retraités qui

ont besoin d'un salaire d'appoint à travailler davantage pour gagner plus. Ce qui permettrait de limiter les pénuries de main-d'œuvre et d'accroître la consommation, explique notre correspondant à Tokyo, Frédéric Charles. Les Japonais, qui ont vécu sans hausse des prix durant une vingtaine d'années dans un pays souvent en déflation, sont traumatisés par l'inflation.

VOLCANS EN ISLANDE

Les images spectaculaires du parking d'un site touristique englouti par la lave

La coulée de lave a englouti un parking pouvant accueillir 350 voitures ainsi qu'un bâtiment de service utilisé pour stocker les bagages des visiteurs du Blue Lagoon, le principal site touristique d'Islande. L'Islande est une nouvelle fois le théâtre d'un spectacle de feu. La péninsule de Reykjanes, au sud-ouest du pays, connaît depuis la nuit de ce mercredi 20 au jeudi 21 novembre sa septième éruption volcanique en un an. Si la lave n'a heureusement fait aucune victime, elle a cependant recouvert jeudi le parking du spa Blu Lagoon, le principal site touristique du pays. Sur les images publiées par les médias islandais, on peut ainsi voir une coulée de lave noire et orange recouvrant la zone qui servait autrefois de parking pour 350 voitures ainsi qu'un espace pour les autocars. Un bâtiment de service utilisé pour stocker les bagages des visiteurs a également été englouti par la lave.

ANVERS

La police saisit 4,8 tonnes de cocaïne dans le port

La police belge a saisi 4,8 tonnes de cocaïne dans le port d'Anvers au cours d'une enquête sur une organisation présumée active dans le trafic de drogue depuis l'Amérique du Sud, a annoncé vendredi 22 novembre le parquet de Bruxelles.

La police judiciaire fédérale a procédé à 27 perquisitions en Belgique et quatre aux Pays Bas, les 5 et 12 novembre. Outre la cocaïne retrouvée dans des conteneurs, des véhicules, des armes et des produits de luxe (vêtements, bijoux, sacs à main, montres...) ont été saisis ainsi qu'environ 185.000 euros d'argent liquide, a détaillé le parquet. Huit personnes ont été placées en détention et

inculpées du chef d'"importation/exportation de stupéfiants, en association, et de membres d'une organisation criminelle", a expliqué le parquet de Bruxelles. L'organisation visée était présumée active dans l'import/export de cocaïne en Belgique, depuis l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale et le Canada, a-t-il précisé. Dans le port d'Anvers, elle est suspectée d'avoir "facilité la sortie de containers suspects" et d'avoir fourni "une aide logistique à d'autres organisations, contre rémunération". En 2023, la douane belge avait saisi un volume record de 116 tonnes de "blanche" à Anvers, après 109,9 tonnes l'année précédente.

CAN FÉMININE 2024

Les Vertes dans un groupe difficile

La sélection nationale féminine de football est tombée dans un groupe assez difficile pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) qui aura lieu du 5 au 26 juillet 2025 au Maroc.

Marouane A.

En effet, et lors du tirage au sort, effectué avant-hier soir au Maroc, par la CAF, l'Algérie a été tirée dans le groupe B en compagnie du Nigeria, redoutable adversaire et sans doute la meilleure équipe du continent et qui est le super favori pour succéder à l'Afrique du Sud champion en titre de la dernière CAN au Maroc, en plus de la Tunisie et du Botswana. Il faut savoir que les Nigériennes sont les favorites en force pour cette édition, avec déjà leurs 11 trophées décrochés jusque-là. Les Vertes auront, ensuite à affronter la Tunisie dans un derby qui s'annonce très serré et très disputé en plus du Botswana qui est aussi une bonne équipe. Toutefois, il faut dire que les Aigles de Carthage sont dans les cordes de nos capées, sachant que cet adversaire

ne n'a, à son actif, que deux participations à la CAN à savoir, en 2008 et au Maroc en 2022 où elle avait atteint les quarts de finale. L'EN avait, d'ailleurs, remporté les deux victoires les plus larges de l'histoire des confrontations entre les deux sélections sur le score de (4/0) en 2007 et en 2009. Pour ce qui est du Botswana, cette équipe qui est à la 153e place au classement-FIFA devrait aussi être prenable pour les joueuses de Farid Benstiti, puisqu'elle a à son actif une seule participation à une CAN, celle de 2022 au Maroc. Les Vertes devront quand même faire très attention et se donner à fond lors de ces matchs pour éviter toute mauvaise surprise, surtout que les choses sont toujours compliquées dans un tournoi fermé où chaque équipe souhaite se donner à fond pour arracher la qualification et aller le plus



loin possible dans ce genre de compétition.

BENSTITI SE DIT MÉFIANT

Commentant ce tirage au sort pour son équipe, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a avoué qu'il se méfie de toutes les équipes que la sélection devra affronter lors de cette CAN 2025 au Maroc. «Nous sommes tombés sur des adversaires costauds, à commencer par le géant nigérian, 11e champion d'Afrique en titre, en plus de la

Tunisie et du Botswana qui voudront dire leur mot aussi dans ce groupe B» a expliqué Benstiti, qui appelle à une grande concentration dans ce tournoi pour éviter toute mauvaise surprise. Pour lui, il faudra bien négocier cette compétition et jouer match par match. Benstiti garde quand même l'espoir de sortir de la phase des poules et de se qualifier aux quarts de finale, si ses joueuses se donnent à fond lors des trois rencontres. En attendant, il souhaite continuer la

préparation dans les meilleures conditions pour être à cent pour cent pour ce tournoi. Pour ce qui est des deux autres groupes, ils sont constitués du Maroc, Sénégal, Zambie et RDC pour le groupe A et Afrique du sud, Tanzanie, Mali et Ghana pour le groupe C. M. A.

Le tirage au sort effectué vendredi a donné les groupes suivants :

Groupe A
Maroc
Sénégal
Zambie
RD Congo

Groupe B
Nigeria
Botswana
Algérie
Tunisie

Groupe C
Afrique du Sud
Tanzanie
Mali
Ghana.

LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE)

Le MCO en échec face à l'USMK

Le MC Oran, tenu en échec vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran face à l'USM Khenchela (0-0), a raté l'occasion de s'emparer provisoirement de la position de dauphin, à l'occasion de la 10e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi. Les Oranais qui ont dominé les majeurs moments de la partie, ont buté sur une solide défense de l'USMK qui a bien veillé grain, jusqu'au sifflet final de l'arbitre international Lahlou Benbrahim. Le MCO fait du surplace, puisqu'il échoue à se

racheter de sa défaite concédée en déplacement face à l'Olympique Akbou (3-1), lors de la précédente journée. En revanche, l'USMK a réussi à se remettre définitivement sur rails, et confirme son succès décroché à la maison face au CS Constantine (1-0), sous la houlette du nouvel entraîneur Chérif Hadjar. Dans les autres rencontres, disputées mercredi et jeudi, le CS Constantine s'est hissé en tête du classement, en infligeant à l'USM Alger son premier revers de la saison (1-0), jeudi soir au stade Chahid-Hamlaoui.

L'unique but de la partie a été marqué sur une tête du défenseur Achraf Boudrama (34e). De son côté, le MC Alger a concédé sa première défaite de la saison, lors du derby face au CR Belouizdad (1-3), mercredi soir au stade olympique du 5-juillet (Alger). Delort a ouvert le score pour le "Doyen" à la 14e minute, avant que le Chabab ne renverse la vapeur par Slimani (31e), Benguit (64e), et Khacef (90e+6). Le CRB, auteur d'un début chaotique, est en train de retrouver des couleurs sous la conduite de l'entraîneur Abdelkader

Amrani, puisqu'il s'agit de la deuxième victoire de rang, après celle décrochée en déplacement face à l'ES Mostaganem (2-0). Le MCA et le CRB (Ligue des champions), ainsi que l'USMA, et le CSC (Coupe de la Confédération africaine), se tourneront désormais vers les compétitions africaines interclubs, dont la première journée de la phase de poules se jouera le mardi 26 et mercredi 27 novembre. Les deux rencontres JS Kabylie - MC El-Bayadh et Paradou AC - US Biskra, ont été reportées à une date ultérieure, rappelle-t-on.

LIGUE 1 TUNISIENNE (9E JOURNÉE)

Belaili sauve l'EST de la défaite contre Ben Guerdane

L'international algérien Youssef Belaili, auteur d'un joli but contre l'US Ben Guerdane (1-1), a permis à son équipe l'ES Tunis de décrocher un précieux point en déplacement dans un match avancé de la 9e journée du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle de football disputé vendredi. Les locaux ont ouvert le score dès la 10e minute de jeu par l'intermédiaire de Houssef Habbassi, avant que Belaili ne remette les deux équipes à égalité à la 59e, sur un coup franc magistral. Les Sang et Or qui aborderont dans quatre jours la phase de poules de la

Ligue des champions africaine, concèdent leur 4e nul de la saison et rejoignent provisoirement l'US Monastir à la 4e place avec 16 points. Les sudistes gagnent eux aussi une place en accédant au 12e rang avec 7 points, en attendant le reste des rencontres programmées demain samedi et dimanche. Pour rappel, Youssef Belaili avait rejoint les rangs de l'ES Tunis lors du mercato d'été pour un contrat de deux ans, en provenance du MC Alger avec qui il a été sacré champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis 2023-2024

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST/11E J)

L'ESBA et la JSMT calent, l'USB sur le podium

L'ES Ben Aknoun, leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a été accrochée par le MC Saïda (0-0) à l'occasion de la 11e journée de compétition, disputée vendredi, tout comme son dauphin la JSM Tiaret qui a fait match nul en déplacement chez le RC Arbaâ (1-1). Malgré ce faux pas en déplacement, l'Etoile de Ben Aknoun (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader devant la JSM Tiaret (20 pts), qui a longtemps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90e+6e). Avec ce nul, le MC Saïda (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout

comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts). Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et rejoint provisoirement le RC Kouba à la troisième place du classement avec 17 points. Pour sa part, le GC Mascara (5e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points. Dans la dernière rencontre au programme ce vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achiou, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15e place avec huit points seulement au compteur.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

L'AGO le 30 novembre, l'AGE le 15 décembre

La Fédération algérienne de boxe a annoncé vendredi qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire le 30 novembre courant à Alger, ajoutant que l'Assemblée générale électorale se déroulera deux semaines plus tard, soit le 15 décembre. Les travaux des deux Assemblées débuteront à 8h30, à la salle de conférences du Comité olympique et sportif algérien (COA), sis à Ben Aknoun,

sur les hauteurs de la capitale. L'instance a profité de l'occasion pour rappeler aux membres de l'Assemblée qu'il est indispensable pour eux de s'acquitter de leurs cotisations annuelles dans les meilleurs délais pour pouvoir assister aux travaux. La FAB est dirigée par Youcef Khelifi depuis novembre 2022, lorsqu'il avait remporté le suffrage avec 28 voix contre 21 pour son concurrent Fethi Belarbi.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AGO le 30 novembre, l'AGE le 14 décembre

La Fédération algérienne de tennis a annoncé vendredi qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire le samedi 30 novembre courant, à partir de 8h30, au Centre Fédéral d'entraînement (Ex-Tennis Club de Ben Aknoun), situé sur les hauteurs de la capitale. Les travaux de cette AGO débuteront par l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2024, ainsi que la présentation du

bilan cycle olympique 2020-2024. Par la suite, les membres de l'Assemblée procéderont à l'installation des différentes Commissions électorales, chargées des candidatures, des recours et de la passation de consignes, en prévision de l'Assemblée générale électorale, qui se tiendra le 14 décembre prochain, toujours au Centre Fédéral d'entraînement à Ben Aknoun.

KYLIAN MBAPPÉ OPPOSÉ AU PSG

Le club obligé de lui verser une somme énorme ?

Depuis plusieurs mois maintenant, le PSG et Kylian Mbappé sont en conflit ouvert et les deux parties s'en sont remises à la décision de la Fédération française de football. Malheureusement pour le club parisien, il n'a pas fait les choses à temps...

C'est un bras de fer qui s'est engagé, à peine Kylian Mbappé parti du Paris Saint-Germain en juin dernier. Après plus de 6 ans au sein du club de la capitale, le capitaine de l'équipe de France a pris la décision de voguer vers de nouveaux horizons en choisissant de s'engager avec le plus grand club du monde, le Real Madrid. Dans l'ancien club de Cristiano Ronaldo, Zinedine Zidane et Karim Benzema, le gamin de Bondy (Seine-Saint-Denis) pensait trouver l'endroit idéal pour se relancer après une dernière saison compliquée. Malheureusement, les choses sont un peu plus compliquées que prévues pour celui qui est

touché par un mal dont souffre des millions de Français chaque année. Entre prestations décevantes, absence prolongée avec les Bleus de Didier Deschamps et scandale lors de son séjour en Suède, Kylian Mbappé vit des débuts plus que compliqués. Dans ce marasme, le Français doit également composer avec le litige qui l'oppose au PSG. Furieux contre son ancien club, il réclame la fortune colossale de 55 millions d'euros au motif de salaires et primes impayées. Une affaire qui dure depuis plusieurs mois maintenant et après plusieurs recours, le club de la capitale a fait appel à la Fédération française de football (FFF) pour statuer sur cette affaire.

LE PSG N'A PAS TRANSMIS SA DEMANDE À TEMPS.

Après que la Ligue de foot professionnel (LFP) a donné raison au joueur récemment, la FFF est également allée dans le sens du joueur. La FFF a rejeté la requête du club de réexaminer l'injonction de la LFP à payer 55 millions à Kylian Mbappé a appris l'AFP de source proche du dossier vendredi. L'instance n'a même pas eu à se prononcer puisque la demande auprès du Comité exécutif de la FFF a été transmise un jour trop tard par le PSG. D'après les informations de nos confrères, le club disposait de 10 jours pour effectuer cette demande à compter de la décision de la commission paritaire



d'appel de la LFP en faveur du joueur, le 25 octobre. Une affaire qui est loin d'être terminée entre le joueur visé par une enquête pour des faits très graves et son ancien club qui dispose encore de recours devant le Comité

national olympique et sportif français (CNOSF) et devant un tribunal administratif. Si rien n'est réglé, l'affaire devrait probablement se terminer devant les prud'hommes, si Kylian Mbappé décidait de les saisir.

FRANCE

Monaco et Aklouché se défont de Brest

Monaco a remporté, vendredi soir au Stade Louis-II, un beau duel version "Top 5 de la Ligue des champions" avec Brest (3-2), et conforte ainsi sa place de dauphin de Paris. Cette victoire, obtenue grâce à un doublé en contre de Maghnes Aklouché et au premier but de la saison d'Aleksandr Golovin, permet à Monaco de préparer sereinement la réception du

Benfica Lisbonne, mercredi soir, en vue d'assurer, au minimum, une qualification pour les barrages de la Ligue des champions. Mais Monaco a longtemps été malmenée après la pause par une bonne équipe bretonne, qui s'est battue jusqu'au bout mais qui a concédé une troisième défaite consécutive en L1, après Nice à domicile (1-0) et à Montpellier (3-

1). Les hommes d'Eric Roy, dominés en première période à Monaco, ont bien réagi après la pause. Mais c'est surtout sur le plan comptable qu'ils peuvent commencer à s'inquiéter. Avec 13 points, ils se trouvent à portée de Saint-Étienne qui reçoit Montpellier samedi, Nantes et Angers, opposés respectivement au Havre et à Auxerre dimanche.

Également actuels quatrièmes de la phase de ligue de C1 avec 10 points, les Bretons ne se déplaceront donc pas en toute tranquillité, mardi soir au Stade Olympique de Montjuïc, pour y affronter l'ogre barcelonais. D'autant plus que leur maître à jouer, Pierre Lees-Melou, sorti touché à un tibia en première mi-temps (22e), est reparti du stade en béquilles.

NEYMAR AU SUJET DE RODRI

«Il est devenu bavard»

Soutien déclaré de Vinicius dans la course à cette prestigieuse récompense du Ballon d'Or, l'ancien joueur du PSG n'a pas vraiment apprécié le dernier commentaire de Rodri, récent vainqueur du trophée, qui s'exprimait sur l'attitude de l'attaquant du Real Madrid. "Je pense que c'est un gars intelligent et avec le temps, il réalisera qu'en faisant plus attention à son attitude, tout ira mieux", a lancé Rodri dans un entretien à la Cadena Ser ce jeudi, s'exprimant sur son dauphin au Ballon d'Or. "Les athlètes ne représentent pas seulement ce

qu'ils sont sur le terrain." "Il est devenu bavard maintenant", a répondu Neymar sur son compte Instagram, réagissant à cette citation de Rodri, avec des smileys pour montrer son ironie. Ces derniers mois, le Brésilien avait prédit la victoire de son compatriote Vinicius pour ce prix individuel. "Il a fait une grande saison. Il a joué beaucoup de matchs et je lui apporte mon soutien inconditionnel pour qu'il gagne le Ballon d'Or", déclarait l'homme de 32 ans. "Je crois qu'il n'y a personne de meilleur que lui pour qu'il ne le gagne pas."

Faut-il y voir un pur exercice de langue de bois ou une confiance sincère ? Présenté officiellement vendredi en tant que nouvel entraîneur du Genoa, Patrick Vieira n'a pas échappé à une question sur ses relations décrites comme extrêmement froides avec Mario Balotelli, avec lequel il avait joué à l'Inter Milan et à Manchester City, avant de le diriger à Nice. "Je m'attendais à ce que ce soit votre première question ! Bon, finalement, c'est la troisième et c'est très bien comme ça", a d'abord répondu Vieira dans un grand sourire, histoire de détendre quelque peu l'atmosphère alors que ses retrouvailles avec "Super Mario" s'annoncent scrutées de près au vu de leur historique. A Nice, leur aventure commune, entre août 2018 et janvier 2019 avait nourri de chaque côté son lot de rancœurs et déceptions. Une fois parti du Gym, Balotelli avait publiquement expliqué que ses différends avec Vieira, qui lui reprochait entre autres un investissement tout relatif et un manque de rigueur, avaient été à l'origine de son départ pour l'OM. Vieira lui avait notamment répondu sur Canal+ : "Il avait du mal à respecter les consignes. On ne pouvait pas continuer à travailler ensemble..." C'est ce qu'ils vont devoir réapprendre à faire au Genoa, où Balotelli a

GENOA

Vieira calme le jeu avec Balotelli

atterri fin octobre et où Vieira vient de signer avec l'objectif de redresser une équipe engluée à la 17e place de la Série A.

"C'EST UN JOUEUR IMPORTANT"

"Mario, je le connais très bien. C'est un joueur et surtout une personne que j'aime bien. C'est un joueur important, qui peut marquer des buts. Il doit continuer à travailler, parce qu'il a déjà très bien travaillé, et être à la disposition de l'équipe, aider l'équipe et le club à gagner des matchs", a indiqué le champion du monde 1998 et vainqueur de l'Euro 2000. "En arrivant ici, j'ai trouvé un groupe qui a envie de bien faire. Ce n'est pas facile pour eux d'avoir perdu un entraîneur qui avait beaucoup de respect pour eux. Alberto Gilardino était un entraîneur respecté par les supporters et les joueurs. Maintenant, nous devons nous tourner vers l'avenir et voir ce que nous pouvons faire pour gagner des matchs. Je suis heureux de voir que tous les joueurs ont envie de travailler et d'apprendre", a insisté Vieira. Son premier rendez-vous est fixé ce dimanche avec la réception de Cagliari (12h30). Muet depuis son arrivée, Balotelli serait bien inspiré de débloquent son compteur.

ALLEMAGNE

Le Bayern assure contre Augsburg

A quatre jours de recevoir le PSG en Ligue des champions, le Bayern Munich a patiemment construit son succès contre Augsburg (3-0), avec un nouveau triplé de Harry Kane, vendredi soir lors de la 11e journée du championnat d'Allemagne. Avec cette cinquième victoire consécutive en Bundesliga, le Bayern réalise un début de saison quasiment parfait avec 29 points sur 33 possibles, ne cédant des points que contre le Bayer Leverkusen, champion en titre (1-1) à domicile et à Francfort (3-3). Les coéquipiers de Manuel Neuer, titularisé

malgré une pointe ressentie en milieu de semaine aux côtes à l'entraînement, comptent huit points d'avance sur le RB Leipzig, (21) et dix sur l'Eintracht Francfort (20). Il s'agit de la cinquième victoire consécutive en Bundesliga sans encaisser de but, performance inédite depuis mars 2017. Toutes compétitions confondues, les Munichois ont signé un sixième match consécutif sans prendre de but, ce qui ne leur était plus arrivé depuis février 2014, sous Pep Guardiola. Sous la neige pendant les dix premières minutes et dans une Allianz Arena

transformée en glaçon (température de -2 degrés, ressentie -7 degrés), les hommes de Vincent Kompany ont une nouvelle fois fait face à une équipe extrêmement basse, comme ce fût déjà le cas contre le Benfica Lisbonne (1-0), à Sankt Pauli (1-0) ou encore contre l'Union Berlin (3-0). La délivrance pour les 75.000 spectateurs est venue de Harry Kane, qui a transformé un penalty concédé par le défenseur d'Augsbourg Mads Pedersen, coupable d'une main dans la surface de réparation sur un corner tiré par Michael Olise. Le gar-

dien d'Augsbourg Nediljko Labrovic, qui avait jusque-là repoussé les tentatives munichoises, n'a rien pu faire face au tir de Kane en pleine lucarne. Dans le temps additionnel, Kane a été accroché dans la surface et a obtenu un second penalty qu'il s'est empressé de transformer, avant d'ajouter un troisième but de la tête quelques secondes plus tard. Il s'agit du 14e but de Kane en Bundesliga cette saison, le 20e toutes compétitions confondues, en tenant compte des six inscrits en Ligue des champions lors des quatre premières journées.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT



- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

HORIZONTALEMENT

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALLANT AU HASARD	L'OISEAU DU LAC	DES GENS AVANT LES AUTRES	PÉRIODE PRÉCÉDANT NOËL	À PEINE CUITE	AMI D'OBÉLIX
BÂTON DE KHÔL	CLOWN AU NEZ ROUGE	ANIMAL DE JEU	POILUS	AGITATION, EXCITATION	ASSEMBLÉ
			ANGLAIS TITRÉ		
CRI DU LION					
DRAPÉ SUR LES HANCHES			QUI VA ÉTONNER DU MONDE		
DÉVÊTUE					
BREVET TECHNIQUE		QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE			CHANTEUSES ESTIVALES DU MIDI
				APRÈS CELLE	
				DEUX FOIS CINQ	
ACCUEILLI AVEC DES SIFFLETS	HABITUELLES				
				ÉTENDUE D'EAU DOUCE	ILS FONT MAL AUX PIEDS
QUI N'EST PAS RESTÉE EN TRAVERS DU GOSIER	TROUBLE SUR LA VOIE PUBLIQUE				
		HALTE AUX TRAINS	ON Y RANGE SES AFFAIRES À LA PISCINE	NUAGE BLANC	SAINT EN MANCHE
		DOTÉ, NANTÉ		MONUMENT FUNÉRAIRE	RÉPLIQUE PUÉRILE
CONSERVER EN ENTREPÔT					
BOUTON DU JARDIN					
			BRILLE MAIS C'EST DU TOC		
			ACTION POSTALE		
OPTICIEN					
HOMME-SINGE					
			REPASSÉ PAR LES YEUX		
PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL		OUVRES LE FEU			

SUDOKU

	5				4	6		1
	9		6	2				
	7							4
		8			6			
		4		5		7		
			7			3		
5								2
			2	9				4
2		3	4					5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE	AGITE	ARBORETUM	ARRHES	AVILIR	BARGE	BELUGA	BROUTER	CAPOT			
CIBLER	COBAYE	ELECTRON	EMBLEME	FLAIR	GLOIRE	GUAI	MACHIAVEL	MILITAIRE			
NAUTILE	NIVEAL	PROPICE	RATATINE	REAL	TENUITE	VELER	VOCAL				
I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS

L'importance de l'expertise algérienne mise en avant

Les wilayas frontalières Est sont « les plus concernées par les atteintes aux biens culturels, incluant le vol, la contrebande, l'escroquerie et le vandalisme ». Des experts estiment nécessaire de recourir à « l'expertise scientifique et aux preuves matérielles pour examiner les biens culturels et les pièces archéologiques de valeur historique dans le but de les protéger ».

La conférence sur la protection du patrimoine culturel, organisée jeudi à Alger, a mis en avant l'importance de l'expertise scientifique dans l'identification et la valorisation des biens culturels algériens ainsi que leur protection contre le pillage et la contrebande vers l'étranger. Lors de ce conclave, organisé à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, le 14 novembre de chaque année, les experts ont insisté sur « l'importance de recourir à l'expertise scientifique et aux preuves matérielles pour examiner les biens culturels et les pièces archéologiques de valeur historique dans le but de les protéger ». A ce propos, le responsable du département d'archéologie à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN), le lieutenant-colonel Medjahed Laribi, a présenté un exposé sur l'organisation et les missions de cette unité. Celles-ci incluent surtout l'expertise des objets archéologiques et les visites de terrain effectuées par les équipes spécialisées régionales, à travers le territoire national, à l'effet de lutter contre le trafic et la contrebande du patrimoine algérien vers l'étranger. L'intervenant a précisé que les wilayas frontalières Est sont « les plus



concernées par les atteintes aux biens culturels, incluant le vol, la contrebande, l'escroquerie et le vandalisme ». Il a rappelé le rôle des unités territoriales de la GN, qui ont découvert « plus de 300 sites archéologiques, notamment dans des zones isolées ». De son côté, le chef de

département des analyses de l'INCC/GN, le lieutenant-colonel, Mettai Boualem, a exposé les procédés scientifiques de pointe utilisés pour l'analyse en laboratoire des pièces archéologiques, à l'aide de matériels de détection de haute précision. Le même intervenant a également

présenté des échantillons de laboratoire de pierres météoriques destinées au trafic et à la contrebande, soulignant « la grande valeur scientifique de ces pierres. » Organisée par le Musée national public des arts et traditions populaires d'Alger, cette journée d'études qui s'est

déroulée en présence de cadres du musée et de spécialistes dans la protection du patrimoine culturel, vise à mettre en avant l'importance du rôle l'expertise scientifique dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Avec APS

«Tahaggart... l'Épopée des sables» honore les héros de la Révolution du Sud algérien

Cet événement a eu lieu jeudi soir à Alger, devant un large public. Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, il a mis en lumière une étape essentielle de la résistance dans le Sud de l'Algérie. Parmi les invités figuraient le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, des représentants des deux chambres parlementaires et des missions diploma-

tiques présentes à Alger. Étaient également présents des directeurs d'institutions culturelles, dont Mourad Chouïhi de l'Office Riadh El Feth (OREF) et Abdelkader Bouazzara de l'Opéra d'Alger.

LA MAGIE DES ARTISTES EN SCÈNE

Ce spectacle épique, d'une durée de 65 minutes, retrace la résilience des hommes et des femmes autochtones du

Sud algérien (où «Tahaggart» signifie «la femme libre») dans leur lutte pour défendre leurs terres contre l'invasion coloniale. Une cinquantaine d'artistes, comédiens et danseurs venus de toutes les régions d'Algérie, ont illustré les exploits des résistances populaires, dirigées par des chefs guerriers tels que Cheikh Amoud El Mokhtar et Ibrahim Ag Abekda. Les narrateurs ont ponctué le

récit par des chansons, tandis que les chorégraphies d'Ania Kaci ont enrichi la mise en scène, soutenue par une scénographie évocatrice.

DE L'ÉMIR ABDELKADER À LALLA FADHMA N'SOUMER : UNE RÉSISTANCE RÉINVENTÉE

Des vidéos montrant d'autres résistances populaires, comme celles de l'Émir Abdelkader et de Lalla Fadhma N'Soumer, ont été projetées sur un grand écran, accompagnées d'une bande sonore moderne et authentique signée Tarek Kadem. Le ministre de la Culture a souligné la collaboration entre divers organismes pour la réalisation de ce spectacle, tout en annonçant un programme riche et varié pour célébrer le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale jusqu'en novembre 2025. Il a également exprimé sa volonté de promouvoir les productions culturelles algériennes sur les scènes locale, nationale et internationale, tout en mettant en avant la qualité des artistes et intellectuels algériens, capables de valoriser l'identité nationale et de préserver notre héritage culturel. Produit par l'OREF sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, l'Opéra d'Alger et l'Office national de la Culture et de l'information (ONCI), le spectacle «Tahaggart... l'Épopée des sables» sera reconduit vendredi aux mêmes horaires et au même endroit.

Mouloudji s'enquiert de la prise en charge des sans-abri

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a effectué une sortie nocturne à Alger, vendredi, pour évaluer l'opération de prise en charge des sans-abri. Accompagnée d'équipes

spécialisées, elle a parcouru les rues de la capitale sous la pluie, à la recherche de personnes sans-abri. Les individus rencontrés ont été dirigés vers le Centre d'hébergement d'urgence de Dely Brahim et Dar Rahma de Birkhadem. De

plus, la ministre a donné des directives aux directeurs de wilayas pour organiser des sorties nocturnes à l'échelle nationale, en mobilisant toutes les cellules de solidarité de proximité afin d'assurer le succès de cette initiative.

Le «Prix Cheikh Abdelkrim Dali» du 25 au 29 novembre à Alger

La 4e édition du Concours national du «Prix Cheikh Abdelkrim Dali», revient cette année du 25 au 29 novembre courant à Alger.

Récompensant la meilleure interprétation du chant andalou, 4e est prévue du 25 au 29 novembre à Alger, et sera dédiée à l'occasion au défunt musicien Noureddine Saaoudi, décédé en juillet dernier, ont annoncé, mercredi, les organisateurs.

La présidente de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», Wahiba Dali a affirmé,

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Alger, que «cette 4e édition sera organisée à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih ainsi qu'à l'Ecole de musique Abdelkrim-Dali de Kouba, sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts».

Et d'ajouter que ce Prix est instauré «dans le cadre d'une démarche visant à assurer la continuité du travail artistique et à raffermir le rapprochement intergénérationnel et à encourager les jeunes talents dans le but de valoriser et

protéger l'art andalou algérien». Quant au concours, il est prévu du 26 au 28 novembre au siège de l'Ecole Abdelkrim Dali de musique andalouse à Kouba, avec la participation de 8 artistes du répertoire andalou retenus pour la finale. Lancé en 2016, le «Prix cheikh Abdelkrim Dali» qui porte le nom de l'illustre artiste (1914-1978) et figure emblématique éminente du chant andalou en Algérie, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le répertoire de cette musique patrimoniale ancestrale.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

FEUX DE FORÊTS : DES POMPIERS ALGÉRIENS EN FORMATION AUX ETATS-UNIS

Dans un communiqué rendu public, la direction générale de la Protection Civile (DGPC) a annoncé la participation d'une importante délégation composée de cadres de la DGPC à des journées d'étude et de formation dans le domaine de la lutte contre les feux de forêts aux

Etats Unis. Selon la même source, cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement des connaissances et de l'échange des expériences dans le domaine de la lutte contre les incendies et les feux de forêts entre l'Algérie et les Etats-Unis.

LA LIGUE ARABE CONDAMNE LE VETO AMÉRICAIN AU CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

La Ligue arabe a dénoncé l'exercice par les Etats-Unis de leur veto au Conseil de sécurité pour empêcher l'adoption d'un projet de résolution qui appelait à un cessez-le-feu à Gaza. Le SG de la Ligue arabes, Ahmed Aboul el Gheit, a souligné que «cette position américaine, isolée au niveau international et condamnée politiquement et moralement, est un feu vert pour la poursuite (par l'entité sioniste) de la campagne sanglante contre les civils palestiniens à Gaza, y compris le maintien de l'arme de la famine et des déplacements forcés à l'intérieur de la bande de Gaza dans le but de vider le nord de sa population». Abou el Gheit a également indiqué qu'en utilisant leur droit de veto, les Etats Unis «renforcent l'impuissance internationale face au conflit le plus dangereux de la région et encouragent l'occupation à poursuivre la guerre afin de réaliser ses projets, qui incluent l'annexion et la réinstallation de colonies». Il a rappelé en outre que le recours par les Etats Unis à leur veto pour la 4e fois face à un projet de résolution visant à «mettre fin à l'agression contre Gaza renforce l'échec du Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et sape la confiance dans ce dernier».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 // N°953 // PRIX 20 DA

RÉFORME DU MARCHÉ FINANCIER

Une nouvelle loi à l'étude

Le projet de la nouvelle loi sur le marché financier est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Finances, selon Youcef Bouzenada, Bourse (COSOB).



Ce projet de loi comprendra « d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurances en tant qu'intermédiaires des opérations en Bourse (IOB), les sukuk islamiques ainsi que la finance verte, et contribuera ainsi à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité », a indiqué, samedi à Alger, M. Bouzenada, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse. Il s'agit, selon M. Bouzenada, de modifier le décret législatif n 93/10 du 23 mai 1993 relatif à la bourse des valeurs mobilières, et passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi. Il a également noté que la Bourse d'Alger connaît actuellement une dynamique similaire à celle observée lors de sa création, grâce à la volonté politique des autorités, particulièrement après l'introduction du Crédit

Populaire d'Algérie (CPA) et les diverses incitations contenues dans le nouveau règlement régissant la COSOB. M. Bouzenada a relevé aussi que la commission œuvrait à promouvoir la culture financière et l'investissement boursier auprès des citoyens et des entreprises, étant donné que la Bourse demeure un concept encore nouveau pour les Algériens. Cette conférence vise à explorer de nouvelles perspectives pour financer l'économie nationale, en renforçant le rôle du marché financier. Elle réunit un groupe d'experts et de spécialistes du domaine financier, venant d'Algérie, du Moyen-Orient, d'Afrique, ainsi que du

Fonds Monétaire Arabe (FMA), qui se penchent sur les dernières évolutions et des défis auxquels sont confrontés les marchés financiers, tout en partageant des expériences et des savoirs.

DES PROGRÈS TRÈS POSITIFS POUR LA BOURSE D'ALGER

Lors d'un panel sur les défis des autorités réglementaires pour construire un marché financier dynamique et inclusif, Ali Ben Dhabb, du FMA, a abordé l'importance de la liquidité pour stimuler l'activité des bourses en général. Il a salué en ce sens les « progrès très positifs » de la Bourse d'Alger, tout en appelant

à une expansion du marché en élargissant le nombre d'intervenants et en améliorant sa flexibilité. "La Bourse d'Alger doit élargir sa taille, que ce soit au niveau des entreprises cotées ou des investisseurs individuels en actions, tout en renforçant la flexibilité et l'immédiateté des transactions et des procédures", a-t-il indiqué.

LA NUMÉRISATION ET LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES SONT « ESSENTIELLES »

Ali Ben Dhabb a expliqué que le principal levier pour soutenir la liquidité des marchés financiers en général, et de la Bourse d'Alger en particulier, réside dans la numérisation et la simplification des démarches au sein du marché financier. Selon lui, la numérisation et la simplification des procédures sont « essentielles » pour soutenir la liquidité des marchés financiers. Le représentant du FMA a également mis en avant la nécessité de renforcer l'environnement législatif et réglementaire, et d'exploiter les possibilités offertes par les fintech, ainsi que les applications de l'intelligence artificielle.

LE MOUDJAHID MESSOUS SAADA N'EST PLUS

L'ancien moudjahid et officier de l'Armée nationale de libération (ALN), Messous Saada, est décédé hier, rapporte un communiqué du ministère des Moudjahidines.

A SÉTIF

DEUX DÉCÈS PAR ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Deux personnes sont décédées dans la matinée d'hier des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone dans la wilaya de Sétif. L'unité de la protection civile est intervenue, dans un accident d'asphyxie au monoxyde de carbone émanant du chauffage d'une résidence individuelle, située dans le quartier Draa Enzaâ, commune et daïra d'Aïn El Kebira.

Selon la Protection civile, les deux victimes étaient des hommes, âgés d'une trentaine d'années, et ont été évacués à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Kebira.

UNE BANDE DE DEALERS DÉMANTÉLÉE À BEJAIA

Une bande de criminels impliquée dans le trafic de drogue a été mise hors d'état de nuire par les éléments de la Sûreté de wilaya de Bejaïa. Elle est composée de 10 criminels, dont une femme, originaires des wilayas de Bejaïa et Bouira, activaient sous les ordres de leur chef surnommé Djeddi. L'opération contre cette bande a été déclenchée par la BRI suite à des renseignements faisant état de la présence de deux individus sur le point d'écouler une importante quantité de stupéfiants au niveau de la ville de Tazmalt. La souricière tendue a permis d'interpeller les deux suspects à bord d'une voiture se dirigeant vers la commune d'Ath Melikech. La fouille du véhicule a permis la découverte de la marchandise illicite soit 10 plaquettes de kif d'un poids de 950 g. Poussant plus loin leurs investigations, 6 autres complices ont été arrêtés dont la femme de l'un des suspect, tandis que 15 plaquettes de kif d'un poids total de 1,450 g ont été découvertes, ainsi que l'identification des deux principaux commanditaires actuellement en fuite à l'étranger.

1ère médaille d'or pour l'Algérie aux Championnats arabes de Canoë-Kayak

L'Algérie a remporté sa première médaille d'or aux Championnats arabes de Canoë-Kayak 2024, qui se déroulent en Tunisie. Cette victoire a été obtenue hier samedi grâce à la performance exceptionnelle de Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui, qui ont triomphé dans l'épreuve du double junior sur 1000 mètres.

Leur exploit est survenu la première journée de la compétition, permettant à l'Algérie de prendre une position forte dès le début.

Cette médaille d'or symbolise non seulement la détermination des athlètes algériens mais également l'évolution du Canoë-Kayak en Algérie.

Sous la direction de l'entraîneur Malek Azaoun, l'équipe algérienne est composée de 16 athlètes (9 hommes et 7 femmes), pour les différentes disciplines de la compétition. L'Algérie est représentée dans la catégorie Para-Canoë par Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Le groupe participe avec l'objectif de décrocher davantage de médailles au cours des prochaines étapes des championnats et d'ajouter d'autres distinctions à son palmarès. Ceci pourrait se réaliser grâce à l'expérience internationale, ainsi qu'à la diversité et le talent de ses membres.

Les Championnats arabes de Canoë-Kayak et de Para-Canoë se déroulent du 22 au 24 novembre, attirant des compétiteurs venus de toute la région arabe.